

LES INÉGALITÉS CARBONE TUENT

Réduire les émissions
excessives d'une
élite peut favoriser la
durabilité de la planète
pour tou·te·s



OXFAM

NOTE D'INFORMATION – OCTOBRE 2024

Pour lutter contre le dérèglement climatique et instaurer une véritable justice sociale, une seule solution s'impose : la réduction drastique des inégalités. En mettant en évidence les répercussions catastrophiques que le mode de vie des plus riches entraîne sur le climat, la présente note d'information propose des mesures urgentes pour protéger l'ensemble de la population et la planète.

Le peu de dioxyde de carbone que nous pouvons encore nous permettre de générer sans que cela entraîne des conséquences irréparables est aujourd'hui dilapidé sans discernement par les ultra-riches. Nous offrons ici de nouvelles preuves de la façon dont les yachts de luxe, les jets privés et les investissements polluants de 50 des milliardaires les plus riches au monde accélèrent la crise climatique. Les recherches d'Oxfam montrent que les émissions produites par la frange des 1 % les plus riches de la planète provoquent des pertes économiques estimées à plusieurs milliers de milliards de dollars, contribuent à la destruction d'une énorme quantité de récoltes et entraînent des millions de décès prématurés.

Alors que la température de la Terre ne cesse d'augmenter, mettant en péril la vie et les moyens de subsistance des personnes qui vivent dans la pauvreté et la précarité, il nous faut agir sans délai pour endiguer les émissions des ultra-riches et faire payer les riches pollueurs.

© Oxfam International octobre 2024

Cette note d'information a été rédigée par :

Auteur-es principaux/ales : Mira Alestig, Nafkote Dabi, Abha Jeurkar et Alex Maitland.

Auteur collaborateur : Max Lawson, Daniel Horen Greenford (Concordia University et Universitat de Barcelona), Corey Lesk (Dartmouth College) et Ashfaq Khalfan.

Oxfam remercie Adam Musgrave, Annie Theriault, Deepak Xavier, Hanna Saarinen, Lyndsay Walsh, Anna Marriot, Chiara Liguori, Amina Hersi et Ayesha Arif pour leur participation. Ce document fait partie d'une série de rapports visant à alimenter le débat public autour des questions de politique humanitaire et de développement.

Recherche et contribution technique : Daniel Horen Greenford (Concordia University et Universitat de Barcelona) a conçu et coordonné les méthodes de calcul relatives aux préjudices, et a chiffré les préjudices économiques. Corey Lesk (Dartmouth College) a conçu et réalisé les calculs relatifs aux pertes agricoles et a également prodigué des conseils tout au long du processus. Donny Seto (Concordia University) a effectué l'extraction des données du CMIP6 et le calcul de la RTCRE. Daniel Bressler (Columbia University) a fourni des estimations au niveau national de la mortalité imputable aux émissions de CO₂. Chris Callahan (Stanford University) a fourni des conseils exhaustifs sur les méthodes d'évaluation des préjudices liés au climat et a effectué le calcul des valeurs pondérées en fonction de la population pour l'historique des températures et la RTCRE. Damon Matthews (Concordia University) a prodigué des conseils sur la science du climat et la RTCRE.

Design : Nigel Willmott.

Édité par : Emma Seery, Adam Houlbrook et Lucy Cowie.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International en octobre 2024. DOI : 10.21201/2024.000039

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Annabelle Labbé et relu par Morgane Menichini.

Photo de couverture : un feu de forêt à Hydra, en Grèce, au mois de juin 2024. Au premier plan, un yacht de luxe.

Crédit photo : photo prise par des pompiers [selon un article de la BBC]

Page 7 : Un jet privé, porte ouverte, au crépuscule.

Crédit : halbergman/istockphoto

Page 14 : Terre desséchée dans une ferme familiale de la ville d'Al-Wahat, dans le gouvernorat de Lahij, au Yémen.

Crédit : Gabreez/Oxfam

Page 27 : Les activistes pour le climat Hilda Nakabuye et Marinel Ubaldo à la marche pour le climat de New York en septembre 2024.

Crédit : Karelia Pallan/Oxfam

INTRODUCTION : LE PROBLÈME DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS CARBONE

UN BUDGET CARBONE EN VOIE D'ÉPUISEMENT

En 2015, dans le cadre de l'Accord de Paris, 196 pays se sont fixé pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C *maximum* par rapport aux niveaux préindustriels¹. Un franchissement de ce seuil aurait des conséquences dévastatrices. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une augmentation de 1,5°C est dangereuse pour la plupart des pays, des communautés et des écosystèmes, et elle affecterait particulièrement les populations défavorisées, qui subiraient de plein fouet l'insécurité alimentaire, la hausse des prix des denrées alimentaires et la perte de revenus et de moyens de subsistance, couplés à des effets néfastes sur la santé et à des déplacements de population².

Des températures record ont été enregistrées en 2023 et 2024, dépassant temporairement ce seuil de 1,5°C³. Ce constat illustre à quel point le réchauffement climatique s'accélère et indique que les possibilités de rester en dessous de la limite des 1,5°C s'amincissent rapidement.

Pour avoir ne serait-ce que 50 % de chances de maintenir le réchauffement climatique à moins de 1,5°C, les émissions ne doivent pas dépasser 250 gigatonnes de CO₂ à l'échelle mondiale⁴. C'est ce que les scientifiques appellent le « budget carbone restant ». Or, si les émissions se poursuivent à la cadence actuelle, ce budget sera épuisé d'ici à janvier 2029⁵. Cet état de fait représente une menace bien réelle et imminente pour l'avenir de la vie sur Terre.

Qui dilapide le budget carbone ? Et qui en paie le prix ?

C'est un fait avéré : les personnes les plus riches du monde accaparent une grande partie du budget carbone restant et mettent la planète tout entière sur la voie d'un réchauffement climatique catastrophique et irréversible.

La moitié des émissions à l'échelle mondiale sont le fait du dixième le plus riche de la population. Les 1 % les plus riches d'après leurs revenus génèrent 16 % des émissions, soit plus que les deux tiers les plus pauvres de la population mondiale⁶. Comme nous le démontrons dans ce document, les habitudes de consommation et d'investissement des grand-es milliardaires grèvent le budget carbone.

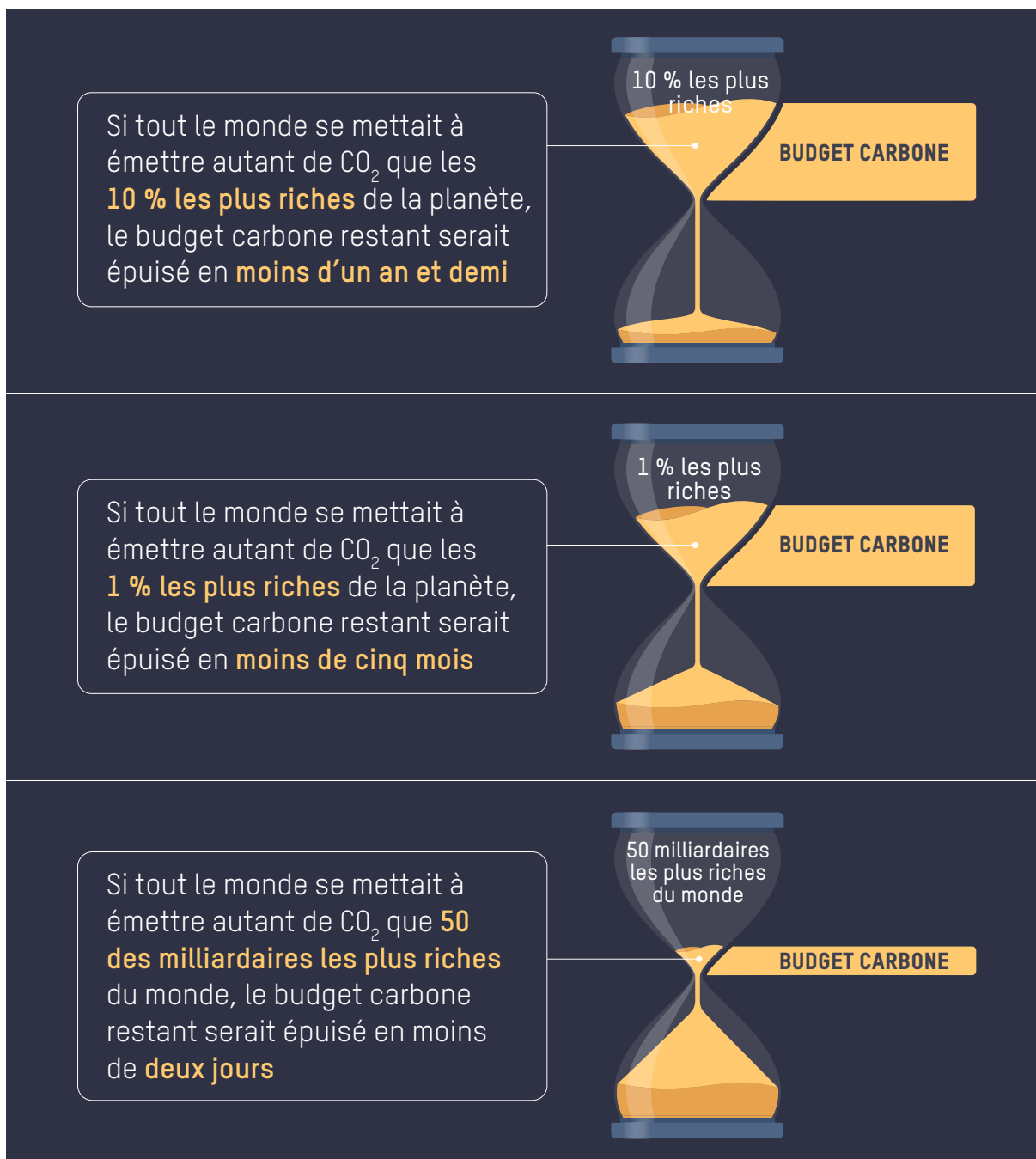
- Si tout le monde se mettait à émettre autant de CO₂ que les 10 % les plus riches de la planète, le budget carbone restant serait épuisé **en moins d'un an et demi**.
- Si tout le monde se mettait à émettre autant de CO₂ que les 1 % les plus riches de la planète, le budget carbone restant serait épuisé **en moins de cinq mois**.
- Si tout le monde se mettait à émettre autant de CO₂ que les moyens de transport de luxe de 50 des milliardaires les plus riches du monde, le budget carbone restant serait épuisé **en deux jours**⁷.

Les yachts et les jets privés figurent parmi les principales sources d'émissions et de surconsommation chez les plus riches. Par exemple, un superyacht prêt à appareiller en permanence génère à lui seul près de 7 000 tonnes de CO₂ par an⁸. Par ailleurs, les données sur la fortune mettent en exergue la convergence des inégalités sociales, économiques et de genre. Ainsi, les propriétaires de jets privés sont en grande majorité des hommes d'âge mûr (plus de 55 ans) qui travaillent dans les secteurs de la banque, de la finance et de l'immobilier⁹.

Les conclusions de cette note d'information sont sans équivoque. Les individus les plus riches du monde consomment une proportion démesurée du budget carbone restant et nous entraînent toutes et tous sur la voie d'un réchauffement climatique catastrophique et irréversible.

La plupart des personnes appartenant à la fourchette des 1 % et à celle des 10 % les plus riches de la population mondiale vivent dans des pays ayant généré un grand volume d'émissions au fil de l'histoire¹⁰. Ces pays sont largement responsables d'avoir conduit le monde au bord du gouffre climatique en poursuivant coûte que coûte leur croissance économique effrénée, qui s'appuie en grande partie sur les combustibles fossiles.

FIGURE 1. LES CONSÉQUENCES DES ÉMISSIONS DE CARBONE



Encadré 1. Où vivent les pollueurs les plus riches du monde ?

Traditionnellement, la plupart des 1 % d'ultra-riches et des 10 % de riches vivent dans des pays à revenu élevé tels que les États-Unis et les États membres de l'Union européenne (UE). En 2019, plus de 60 % des 1 % d'ultra-riches et des 10 % de riches étaient des ressortissant-es de pays à revenu élevé¹¹, et 76 % des 50 milliardaires concerné-es par notre rapport provenaient aussi de ces pays¹².

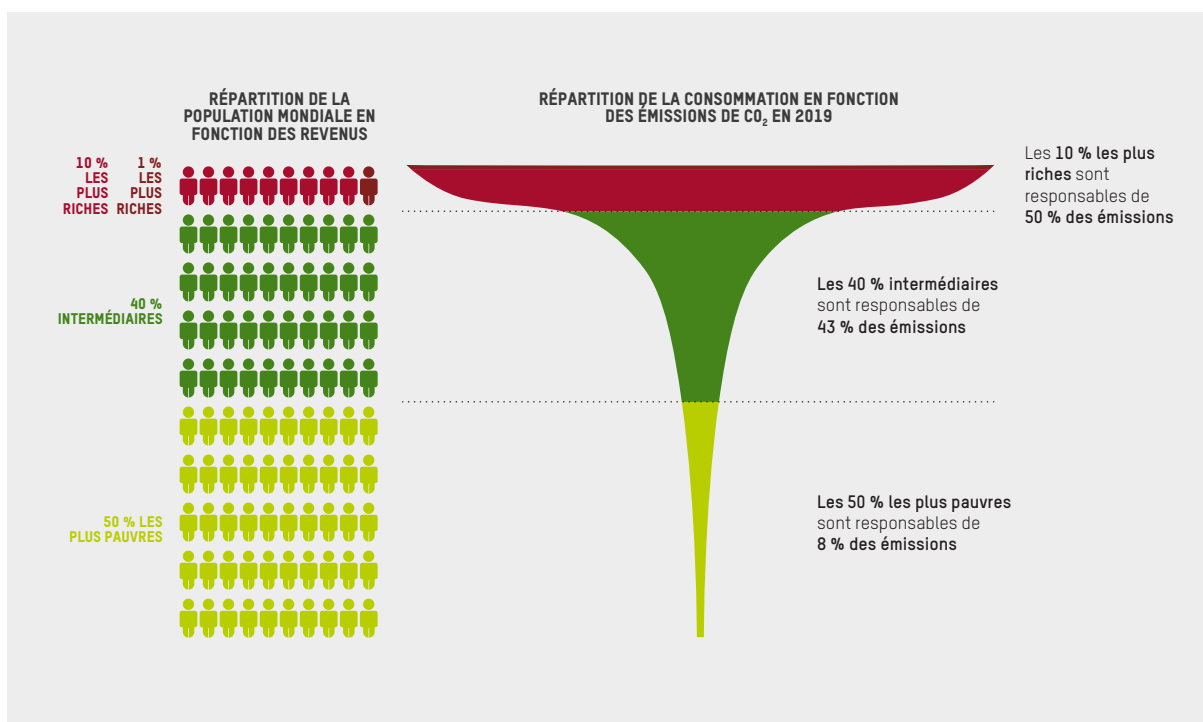
Les riches qui vivent dans ces pays ont bénéficié de la croissance économique que ces émissions ont rendue possible, et ont en outre les moyens de se protéger des effets néfastes des changements climatiques. En revanche, la moitié la plus pauvre de l'humanité a à peine concouru à cette pollution accumulée au fil des décennies¹³. Pourtant, ce sont ces personnes démunies qui sont le plus durement touchées par les changements climatiques.

Dans l'histoire du monde, l'Afrique de l'Est, par exemple, n'a presque pas contribué aux émissions mondiales de CO₂, et les émissions des communautés les plus pauvres de cette région demeurent négligeables. Pourtant, il s'agit d'une zone parmi les plus touchées par les changements climatiques. Les personnes qui y vivent dans la pauvreté en subissent durement les conséquences, qui sont parfois mortelles. Des phénomènes météorologiques extrêmes, provoquant des épisodes de sécheresse en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, et des inondations au Soudan du Sud, ont ainsi plongé 31,5 millions de personnes dans la famine en 2023¹⁴.

Pour que le réchauffement planétaire ne dépasse pas les 1,5°C, le GIEC estime que les émissions mondiales doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010, et ramenées à zéro d'ici à 2050¹⁵. Le seul moyen d'y parvenir est que les individus et les pays les plus riches et les plus polluants réduisent au maximum et au plus vite leurs émissions. Or, cela ne se produira pas à moins que les gouvernements des pays du monde entier prennent une série de mesures urgentes et sans précédent. Pour que la hausse des températures reste en deçà de 1,5°C, il faut que les émissions des 1 % les plus riches diminuent de 97 % d'ici à 2030, un chiffre qui se situe bien loin de la baisse de 5 % prévue par les tendances actuelles¹⁶.

FIGURE 2. LES 10 % LES PLUS RICHES DE LA PLANÈTE SONT RESPONSABLES DE 50 % DES ÉMISSIONS DE CARBONE

Part des émissions mondiales par tranche de revenus



Source : Oxfam (2023)¹⁷.

SECTION 1 **UNE ÉLITE POLLUANTE**



SECTION 1. UNE ÉLITE POLLUANTE

Cette section présente de nouvelles données sur les émissions liées aux moyens de transport de luxe (jets privés et superyachts) et aux investissements des 50 personnes les plus riches du monde. Elle s'appuie sur les précédents rapports d'Oxfam sur le climat et les inégalités en apportant de nouvelles preuves du rôle déterminant joué par les individus riches dans la destruction de la planète. Nous constatons que les émissions liées aux investissements, aux jets privés et aux superyachts de 50 des milliardaires les plus riches du monde sont supérieures aux émissions liées à la consommation des 2 % (soit 155 millions) de personnes les plus pauvres réunies. En un peu plus d'une heure et demie, avec ses investissements, ses superyachts et ses jets privés, un-e milliardaire génère plus d'émissions qu'une personne ordinaire dans toute sa vie. Cette étude montre que la catastrophe climatique ne saurait être évitée sans s'attaquer à la concentration excessive des richesses aux mains d'une élite privilégiée. Il est donc urgent d'agir pour changer radicalement les habitudes de consommation et d'investissement des personnes les plus fortunées.

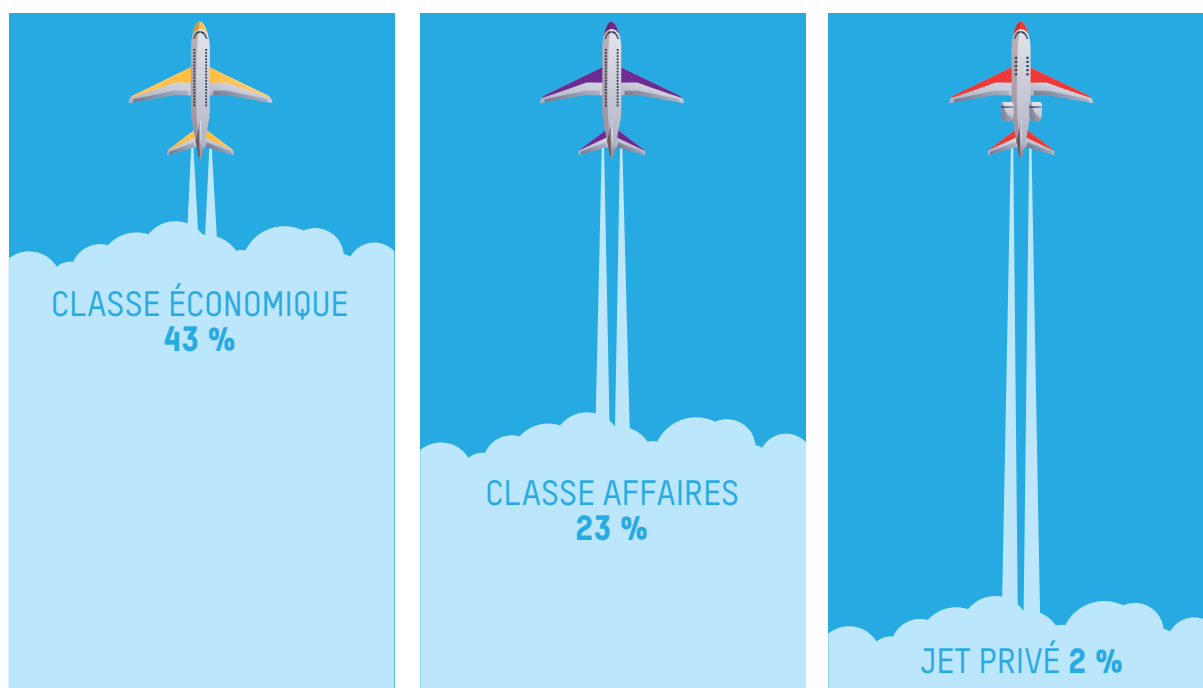
ÉMISSIONS LIÉES AUX MOYENS DE TRANSPORT DE LUXE

L'addiction aux jets privés

La plupart des gens ne contribuent que très peu aux émissions produites par le transport aérien. Seuls 2 à 4 % de la population mondiale prennent des vols internationaux et 1 % seulement de la population est responsable de la moitié des émissions du transport aérien¹⁸. Dans le contexte de la crise climatique, l'extrême richesse jette de l'huile sur le feu en favorisant l'accès de la classe la plus aisée aux voyages aériens de luxe et aux jets privés.

FIGURE 3. LES PASSAGERS ET PASSAGÈRES DE LA CLASSE ÉCONOMIQUE PAIENT DES TAXES BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉES QUE LES PERSONNES QUI VOYAGENT EN JET PRIVÉ

Part de la taxe sur le transport aérien (en %) dans le prix d'un billet d'avion



Source : adapté de Possible (2023), *Jetting Away with it*¹⁹.

Les ventes de jets privés, qui sont très polluants, ont doublé depuis vingt ans²⁰ et les gouvernements se gardent bien d'inverser cette tendance. Sur un vol classique Paris-Londres, les taxes ne représentent que 2 % du coût du voyage en jet privé, contre 43 % pour un billet en classe économique (**Figure 3**)²¹.

Stephen Price, millionnaire et vice-président de Patriotic Millionaires, qui a vendu son avion après avoir pris conscience de son impact sur l'environnement, a décrit les jets privés comme étant aussi addictifs que la cocaïne²², et les recherches d'Oxfam confirment que les milliardaires les plus riches en sont fortement dépendants.

FIGURE 4. ÉMISSIONS DES JETS PRIVÉS ET SUPERYACHTS



Oxfam a pu identifier des jets privés appartenant à 23 milliardaires parmi 50 des milliardaires les plus riches du monde. Quant aux autres, soit ils et elles ne possèdent pas de jets privés, soit ils et elles ont fait en sorte que cette information ne soit pas divulguée²³.

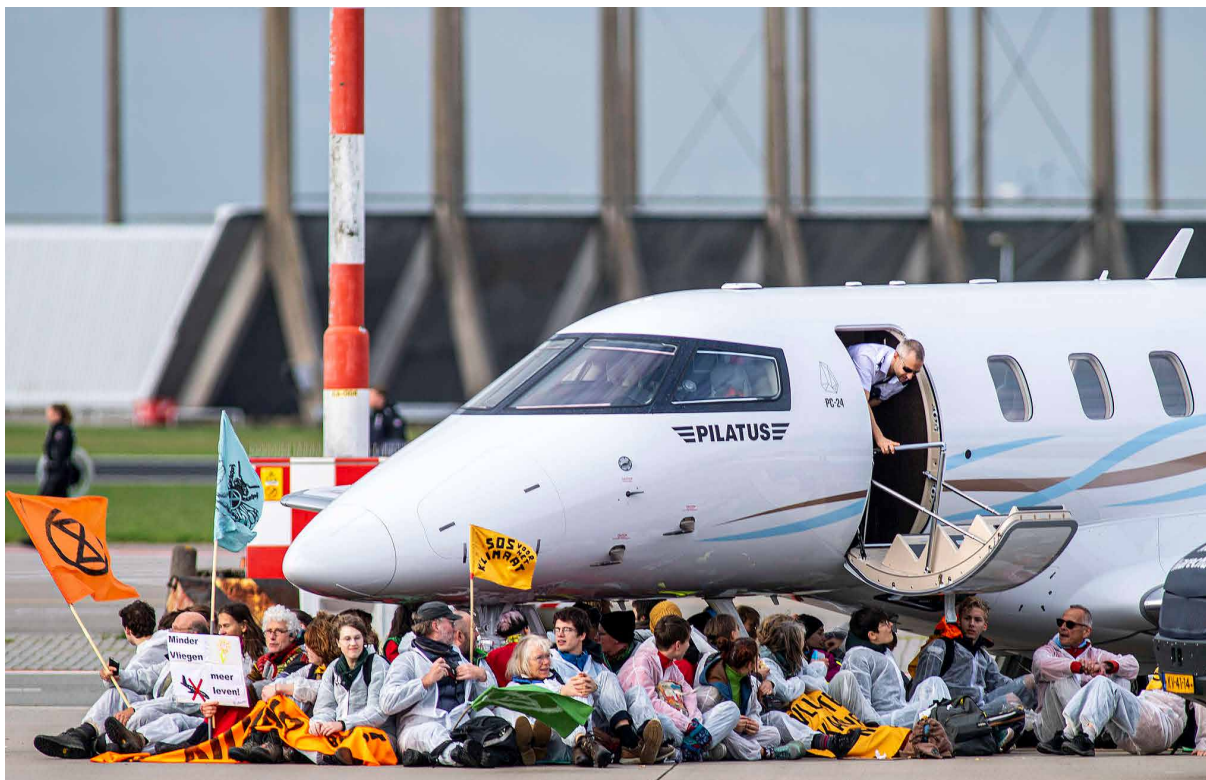
Les milliardaires se donnent beaucoup de mal pour se déplacer discrètement, dissimulant ainsi les émissions titanesques de leurs jets privés. Un projet de loi récemment adopté par le Congrès américain permet désormais aux propriétaires de jets de rendre anonymes les informations relatives à leur enregistrement²⁴, répondant ainsi à une demande de longue date de l'élite la plus nantie. Oxfam a dû faire face à plusieurs difficultés pour recueillir des données sur les jets privés aux fins de ce rapport, comme le fait que plusieurs appareils n'apparaissent pas sur les listes de suivi publiques. Bernard Arnault, PDG de la société de produits de luxe LVMH, a vendu son jet privé pour éviter qu'on ne suive sa piste. Il a ainsi déclaré : « Le résultat, c'est que personne ne peut voir où je vais, étant donné que maintenant je loue des avions privés »²⁵. Ces tactiques permettent aux ultra-riches de ne pas avoir à rendre compte des dommages liés au climat qu'ils et elles occasionnent.

En moyenne, ces 23 milliardaires ont effectué chacun·e 184 trajets en avion (passant ainsi 425 heures dans les airs) sur une période de 12 mois, ce qui équivaut à faire dix fois le tour du monde²⁶. L'empreinte carbone de leurs appareils est considérable. Les jets privés de ces 23 ultra-riches émettent en moyenne 2 074 tonnes de CO₂ par an. Ce volume équivaut à 300 années d'émissions pour un·e citoyen·ne lambda, ou à 2 000 années d'émissions pour une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète.

Elon Musk, la deuxième personnalité la plus riche du monde²⁷, possède (au moins) deux jets privés qui dégagent à eux deux 5 497 tonnes de CO₂ par an. Cela équivaut à 834 années d'émissions pour un·e citoyen·ne lambda, ou à 5 437 années d'émissions pour une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète.

Les deux jets privés de Jeff Bezos, fondateur et président du conseil d'administration d'Amazon, ont passé en tout près de 25 jours dans les airs en 2022/2023, émettant 2 908 tonnes de CO₂. Un employé américain moyen d'Amazon mettrait près de 207 ans à produire autant d'émissions.

Par ailleurs, les données sur la richesse sont très éloquentes en ce qui concerne le recoupement des inégalités sociales, économiques et de genre en matière de surconsommation et d'émissions. Ainsi, les propriétaires de jets privés sont en grande majorité des hommes d'âge mûr (plus de 55 ans) qui travaillent dans les secteurs de la banque, de la finance et de l'immobilier²⁸.



Un groupe d'activistes ont immobilisé un jet privé pendant six heures et demie à Amsterdam. Crédit : Marten van Dijk/Greenpeace Pays-Bas (2022).

Une lueur d'espoir vient toutefois éclairer ces statistiques édifiantes sur les émissions. À la suite de manifestations organisées par Greenpeace et Extinction Rebellion²⁹, l'aéroport de Schiphol, le plus grand des Pays-Bas, a annoncé qu'il interdirait les jets privés d'ici à 2026³⁰, malgré un démenti du nouveau gouvernement.

Des superyachts super polluants

Les yachts de luxe figurent parmi les produits les plus polluants prisés par les ultrariches. Le nombre de superyachts a plus que doublé depuis l'an 2000, avec environ 150 nouvelles mises à l'eau chaque année³¹. Ces géants des mers engloutissent des quantités faramineuses de carburant pour leur propulsion, mais ce n'est pas tout : leur climatisation, la maintenance de leurs piscines et le personnel nombreux qu'ils emploient viennent s'ajouter à leurs émissions. Même s'ils restent à quai la plupart du temps, près de 22 % de leurs émissions globales sont ainsi générées pendant cette période « d'inactivité »³². De plus, les superyachts vont souvent de pair avec des bateaux auxiliaires pour le personnel, des hélicoptères consommant leur propre carburant et des hangars climatisés³³.

Malgré cela, les superyachts sont exemptés des règles applicables à la tarification du carbone de l'UE³⁴ et de celles de l'Organisation maritime internationale (OMI) en matière d'émissions³⁵.

Oxfam est parvenue à identifier 23 superyachts appartenant à 18 des 50 milliardaires concernés par ce rapport. Ces palais flottants parcourent en moyenne 12 465 milles nautiques par an, ce qui équivaut à quatre traversées de l'Atlantique pour chacun d'entre eux³⁶.

Oxfam estime l'empreinte carbone annuelle moyenne de chacun de ces navires à 5 672 tonnes, soit plus de trois fois les émissions des jets privés des milliardaires. Cela équivaut à 860 années d'émissions pour un-e citoyen-ne lambda, et à 5 610 fois les émissions moyennes d'une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète³⁷.

Ainsi, la famille Walton, héritière de la chaîne de magasins Walmart, possède trois superyachts, dont la valeur est estimée à plus de 500 millions de dollars US³⁸. Ils ont parcouru 56 000 milles nautiques en un an, générant une empreinte carbone combinée de 18 000 tonnes. Ce chiffre équivaut aux émissions de carbone d'environ 1 714 employé-es des magasins Walmart³⁹. Pour ne rien arranger, l'entreprise qui est à l'origine de la fortune de cette famille s'avère être un modèle d'inégalités économiques aux États-Unis : elle est réputée pour ses bas salaires, ses cas de discrimination sur le lieu de travail et la rémunération astronomique de son PDG⁴⁰.



La plupart des superyachts de milliardaires sont équipés d'au moins un héliport. Crédit : Wirestock/istockphoto

Les émissions que génèrent les superyachts et les jets privés d'un milliardaire en moins de quinze jours sont supérieures à celles qu'une personne ordinaire émettra tout au long de sa vie⁴¹.

LES ÉMISSIONS LIÉES AUX INVESTISSEMENTS

Les 1 % les plus riches contrôlent 43 % de tous les actifs financiers mondiaux. Globalement, les milliardaires contrôlent (en tant que PDG ou actionnaire principal⁴²) 34 % des 50 plus grandes sociétés cotées en bourse dans le monde, dont sept des dix plus grandes⁴³. L'empreinte carbone des investissements réalisés par les ultra-riches constitue la composante la plus importante de leur impact global sur la population et la planète.

Il est important de prendre en compte les émissions liées à leurs investissements, et ce pour deux raisons :

1. Il est essentiel de saisir la magnitude réelle des émissions générées par les personnes les plus riches de notre société et d'étudier à quel point ces émissions influent sur la dégradation du climat.
2. En examinant la manière dont les personnes les plus fortunées investissent, nous pouvons démontrer leur rôle non seulement en tant que consommatrices de CO₂, mais aussi en tant que détentrices de richesses, qui possèdent, contrôlent, modèlent et profitent financièrement des processus de production qui rejettent des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

Les citoyen·nes ordinaires n'ont souvent pas beaucoup de marge de manœuvre en ce qui concerne leurs choix énergétiques, en particulier celles et ceux dont les revenus sont faibles ou moyens. Par exemple, dans les endroits où les possibilités de transport public sont limitées, les gens n'ont bien souvent d'autre choix que de se rendre à leur travail en voiture. En revanche, les personnes qui ont de l'argent à investir peuvent choisir où le placer. Elles peuvent ainsi décider de l'investir dans le secteur des combustibles fossiles et d'autres industries très polluantes, ou plutôt dans des initiatives écologiques. Les décisions que les investisseurs prennent aujourd'hui sont susceptibles de déterminer nos émissions pour les décennies à venir. Par exemple, de mauvaises décisions d'investissement en ce qui concerne les infrastructures risquent d'entraîner des niveaux élevés de GES bien des années plus tard. Les personnes riches sont à l'origine d'émissions plus importantes non seulement parce qu'elles investissent, mais aussi parce que la nature de leurs investissements pose problème. Il incombe à ces individus d'exercer leur influence pour mettre rapidement un terme à l'extraction et à l'utilisation des combustibles fossiles et pour réduire de manière radicale et expéditive les émissions de carbone des entreprises dans lesquelles ils investissent.

La méthode utilisée par Oxfam pour calculer les émissions liées aux investissements prend en compte les participations des milliardaires dans différentes entreprises et les émissions déclarées par ces entreprises (pour plus d'informations, voir *Carbon Inequality Kills: Methodology Note*).

L'analyse réalisée par Oxfam a révélé que les émissions liées aux investissements constituent la part la plus importante de l'empreinte carbone d'un-e milliardaire. En moyenne, les émissions liées aux investissements de 50 des milliardaires les plus riches du monde s'élèvent à près de 2,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e). Cela représente près de 340 fois les émissions de leurs jets privés et superyachts combinés. Les émissions de chaque milliardaire liées à leurs investissements équivalent à près de 400 000 années d'émissions liées à la consommation d'une personne ordinaire, ou à 2,6 millions d'années d'émissions liées à la consommation d'une personne appartenant à la tranche des 50 % les plus pauvres de la planète⁴⁴.

Près de 40 % des investissements étudiés par Oxfam dans le cadre de ses recherches concernent des secteurs très polluants : l'industrie pétrolière, l'exploitation minière, le transport maritime et l'industrie du ciment. Seul un milliardaire, Gautam Adani, a investi de manière notable dans les énergies renouvelables – et encore, cela ne représente que 18 % de l'ensemble de son portefeuille d'investissements. De plus, seulement 24 % des entreprises dans lesquelles ces milliardaires investissent se sont fixé pour objectif d'atteindre zéro émission nette⁴⁵.

Encadré 2. Les secteurs de la mode, de la finance et de la technologie font également partie du club des grands pollueurs

Dans ses calculs, Oxfam n'a retenu que les investissements dans le pétrole, l'exploitation minière, le transport maritime, les compagnies aériennes et l'industrie du ciment comme étant « hautement polluants ».

Toutefois, des études révèlent que d'autres secteurs, comme ceux de la « fast fashion » et de la technologie, sont probablement tout aussi polluants, lorsque le véritable coût de leurs émissions est pris en compte. En effet, ces secteurs contribuent eux aussi à la crise climatique, que ce soit par l'impact des chaînes d'approvisionnement et de l'utilisation des matériaux dans l'industrie de la mode ou, dans le secteur technologique, par le coût carbone global de l'informatique en nuage et des immenses centres de données : un seul de ces centres consomme la même quantité d'électricité que 50 000 foyers réunis⁴⁶.

Si l'on inclut l'industrie de la mode et de l'habillement parmi les secteurs très polluants, près de deux tiers des investissements réalisés par les milliardaires peuvent alors être considérés comme polluants⁴⁷. En outre, deux grandes sociétés technologiques détenues par des milliardaires, à savoir Amazon et Alphabet, la société mère de Google, présentent des émissions comparables à celles des grandes compagnies de transport maritime⁴⁸.

Les émissions des entreprises sont divisées en trois catégories : les émissions directes (champ d'application 1), les émissions indirectes (champ d'application 2) et celles liées à la chaîne de valeur (champ d'application 3). En règle générale, 75 % des émissions d'une entreprise relèvent du champ d'application 3⁴⁹. Or, la plupart des sociétés ne déclarent pas ce type d'émissions. Elles n'ont donc pas pu être incluses dans les calculs globaux.

La quasi-totalité des émissions liées aux services financiers relèvent du champ d'application 3. Elles résultent des activités de prêt, d'investissement et d'assurance. Ces émissions sont appelées « émissions de portefeuille » ou « émissions financées »⁵⁰. Selon un rapport du Carbon Disclosure Project, les émissions de portefeuille des institutions financières mondiales sont en moyenne 700 fois plus importantes que leurs émissions directes⁵¹. Dans l'échantillon des 50 milliardaires sélectionné-es par Oxfam, aucun-e des cinq milliardaires dont la fortune provient du secteur financier n'a divulgué ses émissions de portefeuille, ce qui implique que leur incidence sur le climat est grandement sous-estimée. Par exemple, les estimations d'Oxfam basées sur les émissions des dix principaux actifs du groupe Blackstone, dirigé par le milliardaire Stephen Schwarzman, montrent que les émissions totales financées par ce groupe dépassent vraisemblablement les 150 millions de tonnes métriques, soit largement plus que celles qu'il a déclarées publiquement.

D'autre part, les recherches d'Oxfam révèlent qu'un grand nombre des entreprises dans lesquelles 50 des milliardaires les plus riches du monde investissent sont réputées faire du lobbying contre une politique climatique efficace. Ainsi, seules deux de ces entreprises ont été classées « B » dans la base de données d'InfluenceMap⁵², une note synonyme de soutien à une politique climatique conforme à l'Accord de Paris⁵³. D'autres sociétés, comme Cargill et Berkshire Hathaway, ont été classées « D+ » et « E », des notes révélatrices d'une « volonté d'obstruction en matière de politique climatique »⁵⁴.

13 LES INÉGALITÉS CARBONE TUENT

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS
EXCESSIVES D'UNE ÉLITE PEUT
FAVORISER LA DURABILITÉ DE LA
PLANÈTE POUR TOU-TE-S

De plus, au moins un quart des milliardaires inscrits à la COP28 ont fait fortune grâce à des industries très polluantes⁵⁵. Tout porte donc à croire que leurs intérêts entrent en contradiction avec ceux de la CCNUCC et avec les accords internationaux et les changements de politique que cette instance cruciale devrait adopter pour réduire radicalement les émissions.

La fortune des milliardaires : un potentiel pour mieux protéger le climat

La fortune des 2 781 milliardaires du monde entier s'élève aujourd'hui à 14 200 milliards de dollars US⁵⁶. Selon les estimations de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, si cette richesse était investie dans les énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique d'ici à 2030, elle pourrait couvrir la totalité du déficit de financement entre les engagements pris par les gouvernements et les investissements nécessaires pour maintenir le réchauffement de la planète en deçà de 1,5°C⁵⁷.

En moyenne, le portefeuille d'investissement d'un-e milliardaire est presque deux fois plus polluant qu'un investissement dans le S&P 500. Si ces investissements étaient placés dans des fonds consacrés à des activités à faible empreinte carbone, les émissions liées à ce portefeuille seraient treize fois moins élevées.

Inutile toutefois de se leurrer : il est évident que les milliardaires ne vont pas modifier leurs investissements du jour au lendemain ni faire pression en faveur d'une action climatique urgente et progressiste. Ces individus continueront à faire passer leur propre profit avant les besoins du plus grand nombre et l'avenir de la planète. Tant qu'ils seront extrêmement riches, ils continueront à consommer des produits de luxe et à dilapider notre budget carbone.

C'est pourquoi les gouvernements doivent intervenir pour mettre en place des réglementations et des taxes qui permettront d'investir dans la transition écologique et de brider l'extrême richesse, avec son lot de produits de luxe et d'investissements à forte empreinte carbone. La **section 3** contient une série de recommandations d'Oxfam concernant des mesures fort nécessaires pour lutter contre les inégalités climatiques. Mais avant cela, la **section 2** présente de nouvelles données probantes illustrant à quel point les riches pollueurs accroissent les inégalités, la faim et la surmortalité.



Si la richesse des milliardaires était investie dans les énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique, elle pourrait avoir un impact positif colossal sur le climat. Crédit : Windcolours/Shutterstock.

SECTION 2
**COMMENT, LES
INÉGALITÉS, LA FAIM
ET LA MORTALITÉ
AUGMENTENT
À CAUSE DES
ÉMISSIONS DES PLUS
RICHES**



SECTION 2. COMMENT LES INÉGALITÉS, LA FAIM ET LA MORTALITÉ AUGMENTENT À CAUSE DES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES

Cette section présente une nouvelle analyse des effets inégaux du dérèglement climatique. Elle montre comment les émissions excessives des personnes les plus riches du monde font grimper les températures à un niveau qui réduit considérablement la production économique et creuse les inégalités. Ces températures élevées provoquent la perte de récoltes, une aggravation de la faim, une surmortalité et une augmentation des taux de mortalité. Les émissions indécentes des riches infligent des souffrances extrêmes, et pourtant évitables, à de nombreuses personnes, en particulier aux pays et aux populations les plus pauvres.

Les émissions indécentes des riches infligent des souffrances extrêmes, et pourtant évitables, à de nombreuses personnes, en particulier aux pays et aux populations les plus pauvres.

Fort de plusieurs décennies d'expérience auprès des personnes qui vivent dans la pauvreté et des communautés touchées par des conditions météorologiques extrêmes, Oxfam sait bien que ce sont les femmes et les filles, les groupes marginalisés et les individus vivant dans la pauvreté qui sont les plus durement touchés, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. De leur côté, les plus riches disposent des moyens et du pouvoir nécessaires pour se protéger.

Les inégalités en termes de richesse et de revenus se conjuguent avec plusieurs facteurs, comme la race, le genre, l'origine ethnique, l'âge et le handicap, pour accroître la discrimination et l'exclusion des groupes qui sont déjà marginalisés et laissés pour compte. Cela les rend encore plus vulnérables aux effets des changements climatiques.

Alors que ces effets ne cessent d'empirer, le fossé entre les riches et les pauvres, ainsi qu'entre les pays du Nord et ceux du Sud, se creuse de plus en plus. Cette situation perpétue le cercle vicieux des inégalités.

Encadré 3. Méthodes de calcul des impacts sur l'économie, les récoltes et la mortalité

Les travaux de recherche qui sous-tendent la [section 2](#) quantifient la responsabilité des riches dans les principaux effets des changements climatiques à l'échelle mondiale, régionale et nationale. En combinant des modèles climatiques physiques et des modèles d'impact empiriques, cette étude estime d'abord le degré de réchauffement qui peut être attribué aux émissions des riches et évalue ensuite les dommages causés par ce réchauffement. Elle prend en compte les préjudices économiques, les pertes de récoltes et la surmortalité due à la chaleur, en s'appuyant sur des recherches réalisées précédemment⁵⁸.

L'analyse repose sur les émissions liées à la consommation des 1 % d'ultra-riches et des 10 % de riches (en termes de revenus, selon les calculs du Stockholm Environment Institute et d'Oxfam)⁵⁹, ainsi que sur les émissions liées aux investissements de 50 des milliardaires les plus riches du monde (d'après l'analyse d'Oxfam évoquée à la [section 1](#)). Le double comptage des émissions a été évité.

Il est important de noter que les estimations avancées sont conservatrices, étant donné que les émissions ont été étudiées sur une période limitée et que seuls les effets causés par la hausse des températures ont été pris en compte. Les effets d'autres phénomènes liés aux changements climatiques, tels que les inondations et les ouragans, sont à ajouter à ceux évalués ici. Autre point important à souligner : les dommages mis en avant dans cette analyse sont loin de refléter le large éventail de pertes et de préjudices subis par les populations, qui, dans de nombreux cas, ne sont même pas quantifiables.

Remarque : dans cette section, les préjudices économiques sont exprimés en dollars internationaux (\$), qui tiennent compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA). Cette méthode permet une comparaison plus équitable des préjudices liés au climat, car les dollars internationaux (\$) traduisent mieux la différence du coût de la vie d'un pays à l'autre. Le recours au dollar américain (USD) – comme cela se faisait couramment dans les publications sur l'économie du climat – minimiserait les préjudices causés aux pays à faible revenu. Depuis quelque temps, l'utilisation du dollar international se répand dans les publications sur l'économie du climat.

LES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES RENFORCENT LES INÉGALITÉS

Année après année, la hausse des températures due à l'augmentation des émissions a des répercussions sur la croissance économique. Dans certains cas, elle diminue la productivité, entraînant un manque à gagner. Ailleurs, dans les pays où la température est habituellement inférieure à la température optimale, elle améliore la productivité, ce qui génère des retombées économiques positives⁶⁰. L'évolution de la production économique va en effet de pair avec celle de la productivité du travail, de la productivité agricole et de la consommation d'énergie⁶¹.

L'étude révèle que les émissions des plus riches contribuent à l'augmentation des températures, qui réduit considérablement la production économique à l'échelle mondiale. Si l'on se concentre sur les émissions liées à la consommation des 1 % les plus riches du monde, ces émissions hors normes entraînent à elles seules une baisse substantielle de la production économique dans les pays les plus chauds (principalement ceux du Sud) et une hausse de la production dans les pays les plus froids (principalement ceux du Nord). Autrement dit, les inégalités économiques entre les pays sont et resteront plus importantes qu'elles ne le seraient en l'absence des émissions colossales liées à la consommation des 1 % d'ultra-riches de la planète.



La région de Sanaag, en Somalie, où Oxfam a construit un système d'approvisionnement en eau pour la population et les animaux.
Crédit : Pablo Tosco/Oxfam (2022)

Des économies meurtries

Globalement, les résultats de l'étude montrent que :

- Trente années d'émissions liées à la consommation des 1 % d'ultra-riches de la planète (entre 1990 et 2019) ont d'ores et déjà entraîné une baisse de la production économique mondiale de l'ordre de 2 900 milliards de dollars entre 1990 et 2023. D'ici 2050, les préjudices économiques causés par seulement quatre décennies d'émissions (1990-2030) s'élèveront à 52 600 milliards de dollars, ce qui équivaut à une perte de 0,5 % du PIB mondial cumulé entre 1990 et 2050⁶².
- Les émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches de la planète (entre 1990 et 2019) ont d'ores et déjà entraîné une baisse de la production économique mondiale de l'ordre de 8 600 milliards de dollars entre 1990 et 2023. Cela revient à peu près au même que les dégâts causés par la pandémie de COVID-19 en 2020, qui a entraîné de profonds bouleversements économiques et sociaux dans le monde et fait grimper en flèche les taux de pauvreté et les inégalités⁶³. D'ici 2050, quatre décennies (entre 1990 et 2030) d'émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches du monde auront provoqué des préjudices économiques d'un montant total de 150 000 milliards de dollars, ce qui équivaut à une perte de 1,5 % du PIB mondial cumulé entre 1990 et 2050⁶⁴.

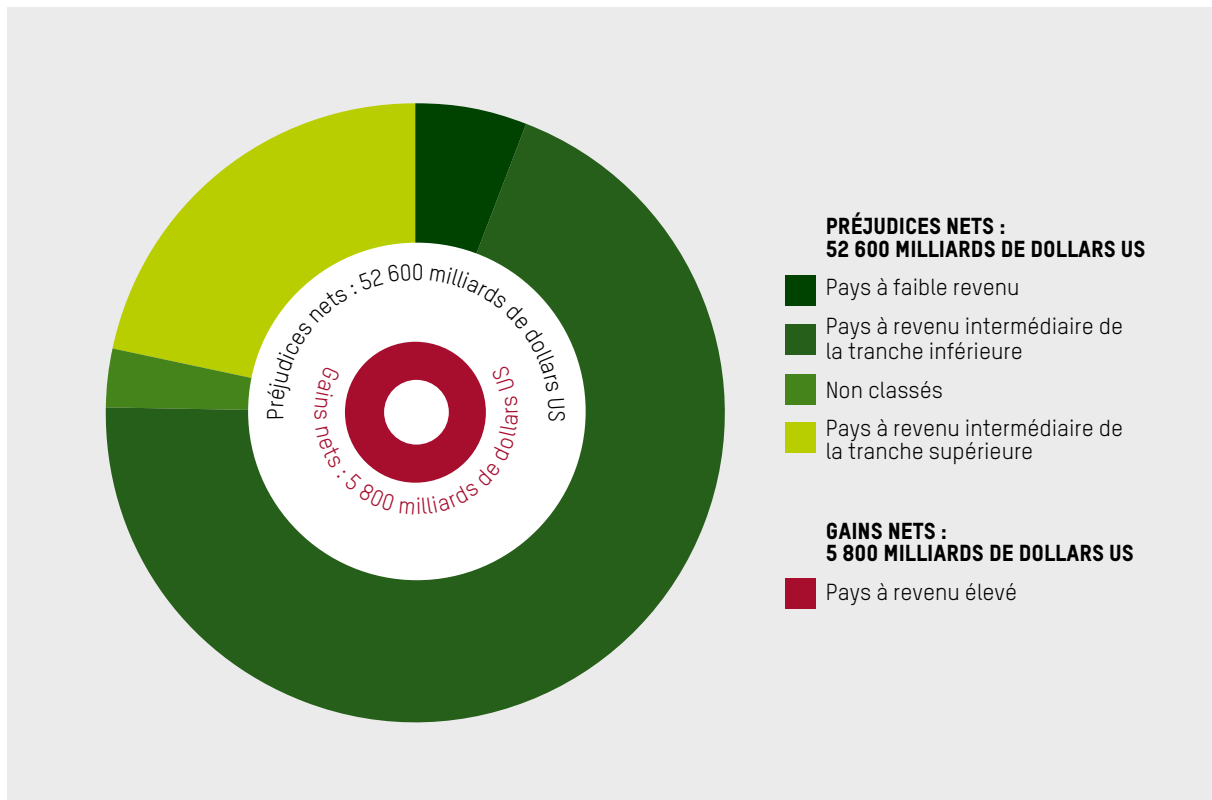
- D'après les calculs d'Oxfam, les émissions liées aux investissements de 50 des milliardaires les plus riches du monde en une dizaine d'années (entre 2018 et 2028) causeront à elles seules 250 milliards de dollars de préjudices économiques d'ici à 2050. Ce montant équivaut à la production économique actuelle de pays tels que l'Équateur et la Bulgarie⁶⁵.

Un moteur des inégalités dans le monde

Les émissions excessives liées aux habitudes de consommation des 1 % d'ultra-riches pendant quatre décennies (de 1990 à 2030) causent à elles seules un préjudice économique net important, surtout pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Entre 1990 et 2050, le préjudice économique total pour ces pays s'élèvera à 44 000 milliards de dollars. À l'inverse, les pays à revenu élevé bénéficieront eux de retombées économiques positives, totalisant 5 800 milliards de dollars (**Figure 5**).

FIGURE 5. LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE SUBIRONT LA MAJEURE PARTIE DES PRÉJUDICES ÉCONOMIQUES (NETS) LIÉS AU RÉCHAUFFEMENT, TANDIS QUE LES PAYS À REVENU ÉLEVÉ EN TIRERONT DES GAINS (NETS)

Diagrammes en anneau montrant les préjudices et gains économiques, par catégorie de revenus (1990-2050), causés par les émissions liées à la consommation des ultra-riches du monde entier (1 %) (1990-2030)



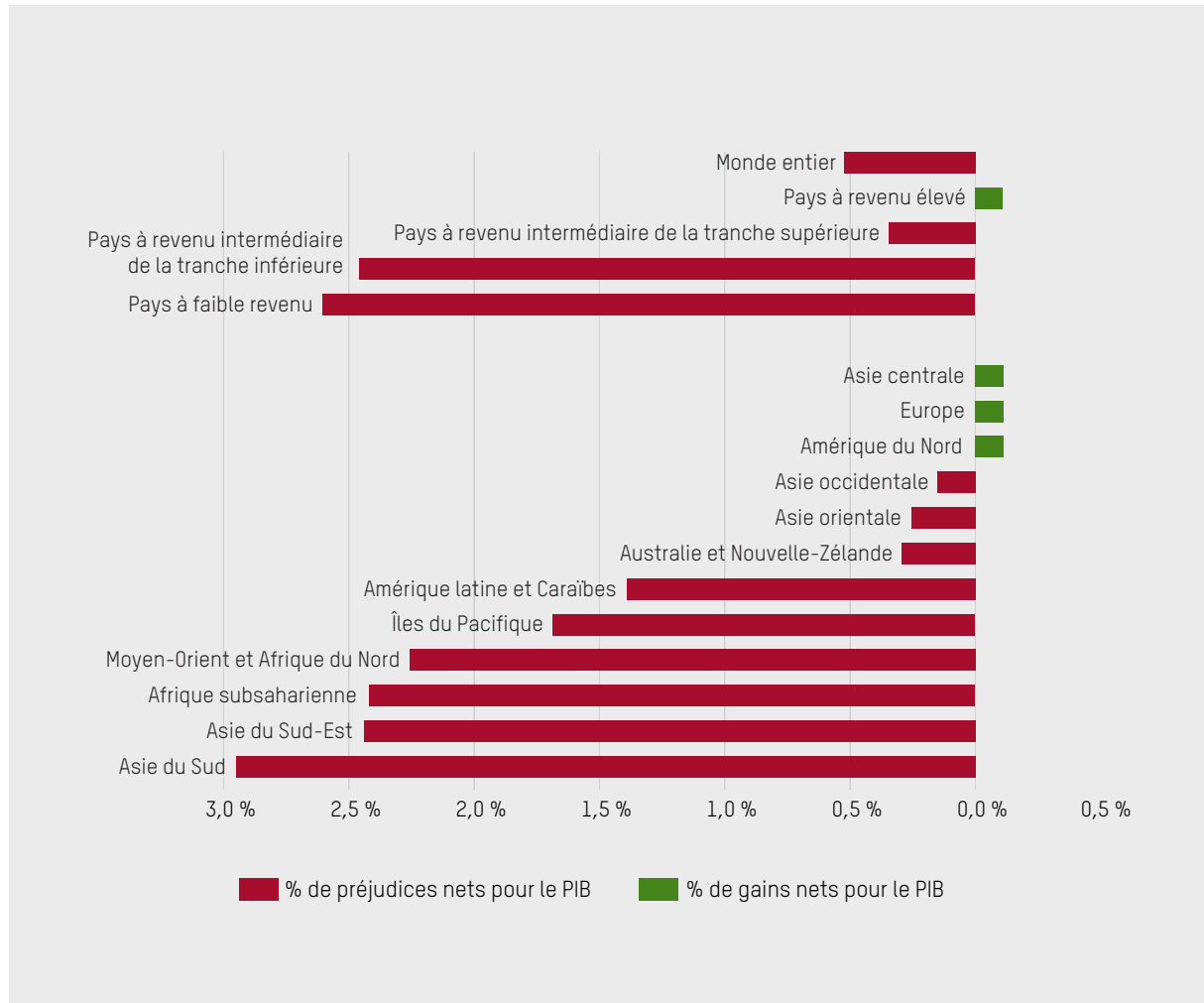
Source : Oxfam (2024)⁶⁶.

Remarque : le seul pays ayant un niveau de revenus « non classé » est le Venezuela. Ces chiffres doivent être considérés comme des estimations très prudentes des pertes potentielles pour l'économie mondiale et pour les différents pays à revenu élevé⁶⁷.

À cause des préjudices économiques qu'ils subissent, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure perdront environ 2,5 % de leur PIB cumulé entre 1990 et 2050. L'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne (les régions les plus touchées) perdront respectivement 3 %, 2,4 % et 2,4 % de leur PIB cumulé d'ici à 2050 (**Figure 6**). Ce constat est d'une injustice révoltante : les pays comptant une grande partie des 1 % d'ultra-riches s'enrichissent encore, tandis que ceux recensant une grande partie des 50 % les plus pauvres, qui n'ont guère contribué à la crise climatique, s'appauvrissent davantage⁶⁸.

FIGURE 6. LA PERTE DE PIB DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE SERA PRÈS DE CINQ FOIS SUPÉRIEURE À CELLE DE LA MOYENNE MONDIALE

Moyenne annuelle entre 1990 et 2050 des préjudices ou des gains nets pour le PIB (en %) causés par les émissions liées à la consommation des ultra-riches du monde entier (1 %) pendant quarante ans (1990–2030)



Source : Oxfam (2024)⁶⁹.

Remarque : les préjudices économiques causés entre 1990 et 2050 par les émissions liées à la consommation des 1 % d’ultra-riches (de 1990 à 2030) sont divisés par le PIB cumulé sur la même période (1990-2050) et exprimés en pourcentage de ce PIB cumulé.

Les pays à faible revenu sont les plus durement touchés

Ce phénomène témoigne donc d’un cercle vicieux : les pays les plus pauvres et les plus vulnérables deviennent de plus en plus pauvres et vulnérables. Bien souvent, ces économies fragiles doivent déjà composer avec des ressources limitées, un haut niveau d’endettement et une marge de manœuvre budgétaire très restreinte. Cela signifie que ces pays ne disposent pas non plus des moyens nécessaires pour atténuer les effets de la crise climatique et s’y adapter⁷⁰. Les préjudices économiques que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont déjà accumulés entre 1990 et 2023 en raison des émissions liées à la consommation des 1 % d’ultra-riches pendant trois décennies (de 1990 à 2019) représentent environ trois fois le financement climat total officiellement accordé par les pays développés⁷¹ aux pays plus pauvres⁷².

De nos jours, faute d’un financement climat adéquat⁷³ (ou d’une aide au développement pourtant promise depuis des lustres) de la part des pays traditionnellement riches, les pays pauvres sont contraints de s’endetter à hauteur de plusieurs milliards de dollars pour se prémunir contre les effets d’une crise climatique avec laquelle ils n’ont pratiquement rien à voir. Ce constat est scandaleux compte tenu de l’importante dette historique, toujours d’actualité, que les pays du Nord – où vivent la plupart des personnes les plus riches du monde – ont contracté à l’égard des pays du Sud, en se livrant à la colonisation, à la destruction de l’environnement et à l’exploitation des populations.

Afrique subsaharienne et Somalie

De nombreux pays à faible revenu qui ont très peu contribué aux changements climatiques sont concentrés en Afrique subsaharienne. Ces pays sont particulièrement vulnérables aux chocs économiques, dans la mesure où une bonne partie de leur production économique dépend généralement de l'agriculture, et une proportion importante de leur population active travaille dans le secteur agricole. Or, ce secteur est particulièrement sensible à la chaleur, recense un fort taux d'emploi informel et se caractérise par la pauvreté de sa main-d'œuvre (**Encadré 4**)⁷⁴.

Très nombreuses, les femmes employées dans l'agriculture de subsistance courent un risque particulièrement élevé de perdre des revenus à cause de la chaleur⁷⁵. Une étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) portant sur 380 000 ménages en milieu rural, notamment en Afrique subsaharienne, a révélé que les températures extrêmes réduisent déjà les revenus des ménages ruraux dirigés par des femmes de manière beaucoup plus importante que ceux des ménages dirigés par des hommes. D'après cette étude, une augmentation à long terme de 1 °C de la température moyenne réduit le revenu moyen des ménages dirigés par des femmes de 34 % par rapport à celui des ménages dirigés par des hommes, ce qui creuse davantage les écarts de revenus entre les hommes et les femmes⁷⁶.

Encadré 4. Étude de cas : les communautés pastorales de Somalie

En Somalie, plusieurs millions de personnes vivent du pastoralisme, qui est l'un des principaux moyens de subsistance dans ce pays. Depuis des siècles, l'élevage est en effet la pierre angulaire de l'économie somalienne⁷⁷. Il faut savoir que la Somalie a toujours souffert des aléas météorologiques, qui se sont aggravés au fil du temps à cause des changements climatiques⁷⁸. Or, les communautés pastorales sont particulièrement exposées aux chocs climatiques et sont très sensibles aux pertes de revenus, étant donné qu'elles figurent parmi les plus pauvres du pays⁷⁹.

La perte de revenus causée par les émissions des personnes riches aggrave la situation déjà insoutenable et profondément injuste des ménages pastoraux de Somalie. Entre 1990 et 2050, les préjudices économiques occasionnés par les émissions des 1 % d'ultra-riches du monde pendant quarante ans (de 1990 à 2030) équivaldront à une perte de 3,2 % du PIB en Somalie⁸⁰.

Les derniers phénomènes météorologiques qui ont frappé le pays illustrent les répercussions des changements climatiques sur la vie de la population somalienne. Après cinq années consécutives marquées par l'absence de précipitations pendant la saison des pluies, le bétail a été décimé, ce qui a eu pour conséquence des déplacements en masse de la population, couplée à une insécurité alimentaire et une malnutrition aiguë chez les communautés pastorales⁸¹.

« J'ai perdu toutes mes bêtes à cause de la sécheresse. J'ai dû partir à pied avec mes enfants et il m'a fallu trois jours pour arriver à Baidoa. Le voyage a été difficile car je n'avais ni eau ni nourriture pour mes enfants. Certains sont tombés malades en chemin. »

(Une personne déplacée à l'intérieur du pays à Baidoa)

Alors que les hommes migrent souvent vers les centres urbains en quête de nouveaux moyens de subsistance, il est généralement moins facile pour les femmes de se déplacer, en raison de leurs responsabilités familiales et du manque d'opportunités de travail. Leurs possibilités de décrocher un meilleur emploi sur place et leur accès à la nourriture peuvent s'en trouver affectés⁸².

LES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES ATTISENT LA FAIM

Il semble de plus en plus évident que les changements climatiques affectent d'ores et déjà les rendements agricoles⁸³ et que la crise climatique est déjà l'une des principales causes de l'aggravation tragique de la faim dans le monde⁸⁴. L'étude d'Oxfam anticipe l'évolution des rendements des principales variétés de cultures à l'échelle mondiale sous l'effet des variations de température. Elle se penche concrètement sur le maïs, le blé et le soja, qui figurent parmi les cultures les plus répandues dans le monde⁸⁵.

Les conclusions de cette étude montrent que les émissions excessives liées aux habitudes de consommation des 1 % d'ultra-riches provoquent à elles seules des pertes de récoltes colossales. Ce sont surtout les pays et les populations les plus pauvres qui en font les frais.

Destruction des récoltes

L'étude révèle qu'à l'échelle mondiale :

- Les émissions liées à la consommation des 1 % les plus riches pendant trois décennies (1990-2019) ont déjà causé des pertes de récoltes qui auraient suffi à nourrir 14,5 millions de personnes par an entre 1990 et 2023 (pour le maïs, le blé et le soja combinés). Ce chiffre atteindrait 46 millions de personnes par an entre 2023 et 2050 si l'on tient compte des émissions liées à la consommation des 1 % d'ultra-riches pendant quarante ans (1990-2030), pour le maïs, le blé et le soja combinés⁸⁶.
- Les pertes de récoltes induites par les émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches de la planète pendant trente années (1990-2019) auraient suffi à nourrir pas moins de 48,2 millions de personnes par an entre 1990 et 2023. Pour replacer ce chiffre dans son contexte, plusieurs crises récentes, de la pandémie de COVID-19 à la guerre en Ukraine, ont fait basculer environ 40,7 millions de personnes supplémentaires par an dans l'insécurité alimentaire entre 2019 et 2022⁸⁷. Les pertes de récoltes induites par les émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches de la planète pendant quarante années (1990-2030) suffiraient à nourrir pas moins de 148,8 millions de personnes par an entre 2023 et 2050⁸⁸.
- Une dizaine d'années (2018-2028) d'émissions liées aux investissements de 50 des milliardaires les plus riches du monde entraîneront à elles seules des pertes de récoltes qui auraient pu suffire à nourrir 120 000 personnes par an entre 2028 et 2050⁸⁹.



Champ desséché par une sécheresse aiguë et la chaleur intense, que traverse un canal tari. Les sécheresses prolongées et les températures estivales extrêmes entraînent une rareté de l'eau et un stress agricole. Crédit : piyaset/istockphoto

Les principales régions productrices seront touchée

À l'heure actuelle, une part considérable des cultures de base dans le monde est produite par un petit nombre de grandes régions agricoles. L'analyse des émissions excessives liées à la consommation des 1 % d'ultra-riches du monde montre que celles-ci entraîneront à elles seules des pertes de récoltes importantes dans ces régions productrices. Étant donné que plusieurs milliards de personnes dépendent de ces cultures, toute perte de récoltes dans ces régions entraînera des répercussions de grande ampleur.

Les régions suivantes seront les plus touchées (**Figure 7**) :

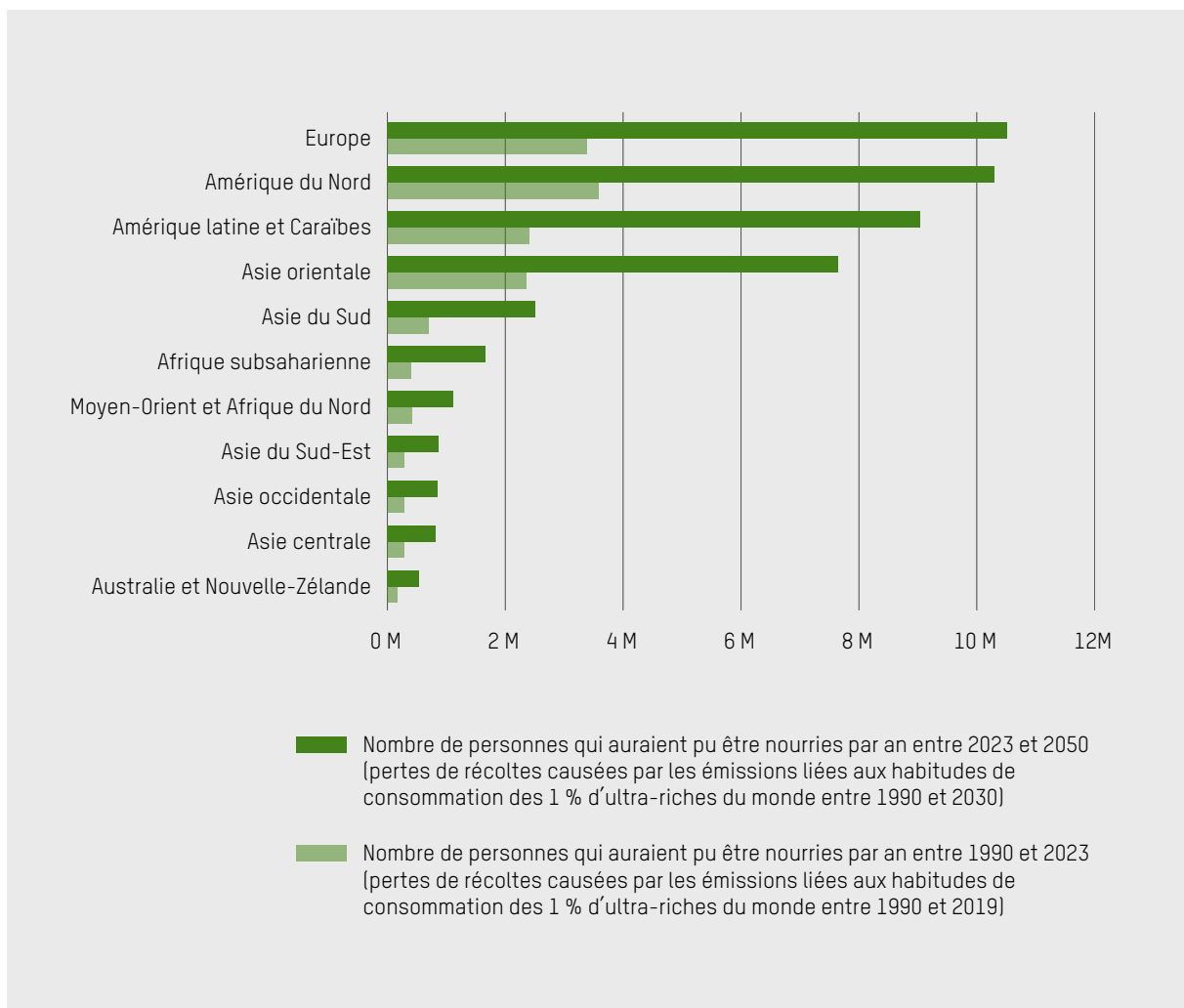
21 LES INÉGALITÉS CARBONE TUENT

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS
EXCESSIVES D'UNE ÉLITE PEUT
FAVORISER LA DURABILITÉ DE LA
PLANÈTE POUR TOU-TE-S

- L'Amérique du Nord et l'Europe ont déjà accusé des pertes de récoltes (blé, maïs et soja confondus) qui auraient suffi à nourrir respectivement 3,6 millions et 3,4 millions de personnes par an entre 1990 et 2023. Ces chiffres atteindraient 10,3 millions et 10,5 millions de personnes par an, respectivement, sur la période allant de 2023 à 2050. Plus particulièrement, les pertes de maïs en Amérique du Nord et de blé en Europe vont être considérables d'ici à 2050⁹⁰. Cette situation est préoccupante pour les pays importateurs, dont de nombreux pays africains, où l'alimentation de millions de personnes dépend des importations d'une ou deux cultures de base (comme le blé)⁹¹. Ce constat illustre à quel point il est important de soutenir une production alimentaire adaptée aux changements climatiques au niveau local, au lieu de dépendre excessivement du commerce international et d'une poignée de grands pays exportateurs qui, en général, ne produisent qu'un petit nombre de cultures⁹².
- L'Amérique latine et les Caraïbes ont déjà subi des pertes de récoltes qui auraient suffi à nourrir 2,4 millions de personnes par an entre 1990 et 2023 (blé, maïs et soja confondus). Ce chiffre atteindrait 9 millions de personnes par an sur la période allant de 2023 à 2050⁹³. En Amérique latine, de nombreux ménages dépendent du maïs pour assurer leur subsistance et garantir leur sécurité alimentaire. Les pertes de récoltes de maïs ont donc des répercussions directes majeures sur la sécurité alimentaire au niveau local (**Encadré 5**). Les pertes de récoltes de soja auront également des effets non négligeables sur l'Inde et la Chine, qui en importent en grande quantité⁹⁴.

FIGURE 7. PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR LES ÉMISSIONS LIÉES AUX HABITUDES DE CONSOMMATION DES 1 % D'ULTRA-RICHES DU MONDE

Pertes de récoltes de blé, de maïs et de soja combinées par région, exprimées en nombre moyen de personnes qui auraient pu être nourries par an (pour les périodes 1990-2023 et 2023-2050)



Source : Oxfam (2024)⁹⁵.

Les plus sinistrés : les pays à faible revenu et les personnes vivant dans la pauvreté

Toute entrave significative à la production alimentaire est lourde de conséquences, d'autant plus que la faim augmente dans le monde et que ce sont les pays et les régions les plus pauvres qui en souffrent le plus⁹⁶. Par ailleurs, il est probable que les effets négatifs des changements climatiques sur la production agricole fassent grimper le prix des denrées alimentaires, affectant les consommateurs/trices du monde entier, en particulier celles et ceux à faible revenu⁹⁷. Des centaines de millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et ont déjà dû affronter de nombreuses crises ces dernières années, dont la pandémie de COVID-19 fait partie. Les pertes de récoltes et la faim provoquées par les émissions des plus riches ne feront qu'empirer une situation qui est en soi déjà insoutenable et injuste, en grossissant les rangs des personnes en situation de pauvreté et de précarité.

À l'échelle mondiale, la faim touche déjà les femmes de manière disproportionnée⁹⁸. Dans le cas des cultures comme le soja et le blé, la hausse des températures et la plus grande concentration de CO₂ dans l'atmosphère entraînent une baisse de la teneur en certains nutriments, dont le fer⁹⁹. Ce phénomène a des conséquences néfastes sur la santé de millions de femmes et de filles qui souffrent déjà d'une carence en fer¹⁰⁰.

Encadré 5. Étude de cas : perte de récoltes et faim rampante dans des communes rurales du Honduras et de Colombie

De nombreuses communautés rurales du Honduras et de Colombie dépendent largement de la production à petite échelle de cultures telles que le maïs pour leur propre consommation et pour obtenir des revenus. Les témoignages recueillis auprès des habitant·es de cinq communes rurales du sud du Honduras et du nord de la Colombie révèlent qu'elles ont déjà subi des pertes de récoltes considérables en raison des changements climatiques, notamment de la hausse des températures et de la modification du régime des précipitations et de l'intensité de celles-ci¹⁰¹.

« Avant, on pouvait cultiver du maïs ou des pastèques ici, récolter ce que l'on avait semé... Mais aujourd'hui, ce n'est plus possible. J'ai un petit lopin de terre ici. Il ne sert plus à rien, même pas pour le bétail... Ce n'est plus que du sable. Vous aurez beau creuser, vous ne trouverez pas de roche, rien que du sable... La terre ne produit plus autant qu'avant. »

(Un habitant d'El Venado, au Honduras, en 2023)

Les pertes de récoltes dues à des fluctuations saisonnières ou à des phénomènes météorologiques extrêmes provoquent une aggravation de la faim dans ces communes. Mais ces pertes de récoltes ont aussi parfois des répercussions moins tangibles. Ainsi, certain·es habitant·es des communes de Barrancas et d'Urumita, dans le nord de la Colombie, connaissent de graves problèmes de santé mentale : les cas d'anxiété et de dépression y sont courants à cause des dettes contractées à la suite des pertes de récoltes. À Barrancas, la perte de productivité due aux changements climatiques et la pollution des écosystèmes locaux ont entraîné la disparition de mets ancestraux tels que le *chiqui-chiqui*, un dessert traditionnel à base de maïs de la variété *cariaco* qui n'existe plus aujourd'hui.

LES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES ENGENDRENT UNE SURMORTALITÉ

Lorsque la population est soumise à une chaleur extrême, le risque de maladies potentiellement mortelles grimpe en flèche. L'épuisement et les coups de chaleur surviennent lorsque le corps humain ne peut plus réguler sa température¹⁰². L'exposition à une chaleur excessive peut également contribuer aux décès dus aux crises cardiaques, aux accidents vasculaires cérébraux et à d'autres problèmes cardiovasculaires¹⁰³. Selon le Sixième rapport d'évaluation du GIEC, la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur ont déjà augmenté au cours des dernières décennies, et il est fort probable que ces phénomènes s'aggraveront encore à l'avenir¹⁰⁴.

En conséquence, le nombre de personnes exposées à une chaleur extrême augmente de manière exponentielle¹⁰⁵ et plusieurs recherches augurent une hausse drastique de la surmortalité due à la chaleur¹⁰⁶. En s'appuyant sur une étude récente¹⁰⁷, Oxfam a estimé le nombre de décès imputables aux émissions des ultra-riches. Les résultats montrent que, même dans un scénario optimiste en ce qui concerne le réchauffement climatique¹⁰⁸, les émissions générées par les personnes les plus riches du monde en quatre ans seulement entraînent une hausse de la température planétaire suffisante pour contribuer à un taux révoltant de surmortalité.

Les émissions tuent

Les conclusions de l'étude montrent qu'à l'échelle mondiale :

- Quatre années seulement (2015-2019) d'émissions liées à la consommation des 1 % les plus riches de la planète suffiront à provoquer une surmortalité estimée à 1,5 million de personnes entre 2020 et 2120¹⁰⁹. Cela équivaut à un peu plus de 15 000 décès supplémentaires par an d'ici au siècle suivant, jusqu'en 2120, soit un chiffre plus élevé que le nombre actuel de décès annuels dus aux catastrophes¹¹⁰.
- Les émissions liées à la consommation des 10 % les plus riches de la planète pour la même période ont un impact non moins révoltant : une surmortalité de 4,8 millions de personnes, soit 47 600 par an, d'ici à 2120¹¹¹.
- De même, quatre années seulement (2021-2025) d'émissions liées aux investissements de 50 des milliardaires les plus riches du monde suffiront à provoquer une surmortalité d'environ 34 000 personnes entre 2026 et 2126¹¹².

Dans ce contexte, une action climatique audacieuse est une véritable bouée de sauvetage. Par exemple, si les 1 % d'ultra-riches avaient réduit de moitié leurs émissions entre 2015 et 2019, pas moins de 756 000 vies auraient pu être épargnées. Si 50 des milliardaires les plus riches du monde avaient investi leur argent uniquement dans un fonds de placement à faible empreinte carbone entre 2021 et 2025, les réductions d'émissions ainsi obtenues auraient permis d'épargner près de 12 000 vies.

Dans ce contexte, une action climatique audacieuse est une véritable bouée de sauvetage.

Les mesures d'adaptation s'avèrent également essentielles pour sauver des vies. Les calculs relatifs à la surmortalité mentionnés ci-dessus partent du principe que les pays gagneront en prospérité au fil du temps, qu'ils disposeront donc de revenus supplémentaires et qu'ils utiliseront ces revenus pour investir dans des mesures d'adaptation (telles que la climatisation) afin de réduire le risque de décès dus à la chaleur. Mais les estimations du nombre de décès supplémentaires sont beaucoup plus élevées si les pays demeurent aussi mal équipés qu'aujourd'hui pour protéger leur population de la chaleur¹¹³.

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont les plus touchés

La plupart de ces décès anticipés surviendront dans les régions recensant un nombre particulièrement élevé de personnes vivant dans la pauvreté. Par exemple, parmi les 1,5 million de décès supplémentaires dus aux émissions des 1 % d'ultra-riches, l'étude d'Oxfam révèle que 78 % d'entre eux, soit 1,18 million de décès causés par la chaleur, se produiront dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tandis que le nombre de décès supplémentaires dans les pays à revenu élevé sera moins élevé¹¹⁴. Les pays riches, tout comme les individus les mieux lotis, sont plus à même d'investir dans des mesures d'adaptation¹¹⁵. Si les riches peuvent se permettre de se protéger, leurs émissions excessives sèment la mort ailleurs.

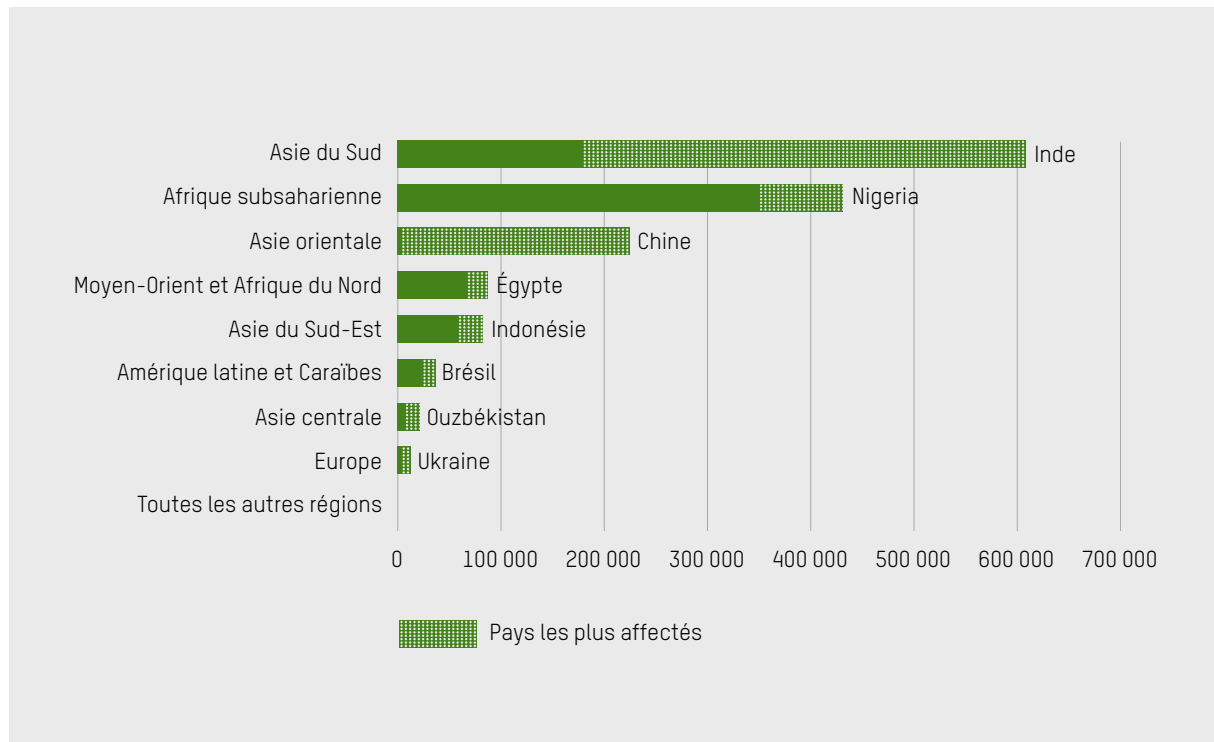
FIGURE 8. PARMIS LES PERSONNES QUI PÉRIRONT ENTRE 2020 ET 2120 À CAUSE DE LA CHALEUR EXTRÊME PROVOQUÉE PAR LES ÉMISSIONS DES 1 % D'ULTRA-RICHES, 78 % VIVRONT DANS UN PAYS À REVENU FAIBLE ET À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE



L'étude d'Oxfam montre que cette surmortalité touchera particulièrement les pays du sud asiatique, suivis de l'Afrique subsaharienne (**Figure 9**). Ainsi, près de 40 % des décès supplémentaires surviendront en Asie du Sud, l'Inde en tête (70 % de cette surmortalité). Environ 29 % d'entre eux se produiront en Afrique subsaharienne, où le Nigeria paiera le plus lourd tribut (19 %).

FIGURE 9. L'ASIE DU SUD ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LES PLUS TOUCHÉES

Nombre total de décès supplémentaires par région entre 2020 et 2120 dus à la chaleur provoquée par les émissions des 1 % d'ultra-riches du monde en seulement quatre ans (2015-2019)



Source : Oxfam (2024)¹¹⁷.

Sur ce point, il faut noter que tous les groupes d'une société ne ressentent pas les effets de la chaleur de la même manière. Des études ont mis en évidence l'importance de plusieurs facteurs qui rendent les personnes plus sensibles d'un point de vue physiologique à la chaleur. Dans tous les pays, les personnes qui souffrent le plus de la chaleur du fait de leur âge et d'affections préexistantes, ou qui y sont plus exposées en raison de leur habitat (urbain ou rural) ou de leur profession (travail en extérieur et non dans un bureau climatisé), courent un plus grand risque que les autres. Les personnes vivant dans la pauvreté sont généralement beaucoup plus en danger que les plus fortunées. L'écart de température entre un bidonville et un quartier huppé est stupéfiant et peut faire la différence entre la vie et la mort. À Mumbai, en Inde, la température dans le vaste bidonville de Dharavi dépasse de plus de 6 °C celle des quartiers résidentiels voisins, où se barricade la classe moyenne¹¹⁸. Les inégalités sociétales fondées sur le genre, la religion, la caste, la race, la classe sociale et le statut migratoire augmentent encore ce risque (**Encadré 6**)¹¹⁹.

Encadré 6. L'Inde connaîtra la plus forte surmortalité due à la chaleur

L'Inde sera le pays le plus touché par la chaleur, avec des conséquences terribles pour la population. D'après l'analyse d'Oxfam, près de 430 000 citoyen·nes indien·nes périront entre 2020 et 2120 uniquement à cause des émissions générées en quatre ans (2015–2019) par les 1 % les plus riches du monde. Cela équivaut à environ 4 300 décès supplémentaires par an¹²⁰.

Les principaux mois de la saison estivale (avril, mai et juin) sont toujours chauds dans la plupart des régions de l'Inde. Toutefois, la chaleur est devenue plus prononcée au cours de la dernière décennie, alimentée par les émissions des plus riches. Et il est fort probable que les habitant·es de l'Inde affronteront des vagues de chaleur de plus en plus longues et fréquentes à l'avenir.

Or, plus la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur augmentent, plus elles ont des effets dramatiques. Selon les données du ministère de la Santé, entre le 1^{er} mars et le 18 juin 2024, au moins 110 personnes sont décédées à la suite d'un coup de chaleur¹²¹. Et certains groupes courent plus de risques que d'autres. Par exemple, des reportages ont mis en avant les conséquences particulièrement graves de la chaleur sur les ménages à faible revenu, en évoquant le cas des nombreuses personnes qui travaillent dans les rues de Delhi et qui vivent souvent dans des appartements exigus d'une seule pièce, sans ventilation adéquate ni climatisation¹²².

Récemment, une étude a mis en évidence le lourd tribut payé par les femmes en Inde à cause des températures extrêmes, leur taux de mortalité liée à la chaleur entre 1990 et 2020 étant plus élevé que celui des hommes¹²³. Une autre étude a elle aussi conclu que la canicule qui a frappé Ahmedabad en 2010, où les températures ont atteint 47,8 °C, a fait plus de victimes parmi les femmes que parmi les hommes¹²⁴. Bien que ces études n'aient pas fourni d'explications concluantes sur les raisons de ce constat, les spécialistes mettent en cause les normes culturelles et les attentes de la société, qui limitent la capacité des femmes à réagir efficacement face aux risques liés aux températures extrêmes¹²⁵.



Dans le quartier de Dharavi, à Mumbai, en Inde, les températures sont généralement **SUPÉRIEURES DE 6°**

à celles du quartier voisin, plus riche.

Dans la zone qui entoure le complexe Bandra Kurla de Mumbai se mêlent richesse extrême et extrême pauvreté.
Crédit : Johnny Miller/Unequal Scenes



Une femme tire l'eau d'un puits au Rajasthan, en Inde. Crédit : hadynyah/istockphoto (2020)

SECTION 3 LE MOMENT EST VENU DE FAIRE PAYER LES RICHES POLLUEURS



SECTION 3. LE MOMENT EST VENU DE FAIRE PAYER LES RICHES POLLUEURS

Les émissions des plus riches poussent notre planète à bout et exacerbent les inégalités. Ces individus dilapident notre précieux budget carbone en s'offrant un luxe superflu et en accumulant toujours plus de richesses, ce qui a des répercussions directes et dévastatrices pour la planète et pour les pays et les communautés les plus pauvres du monde. Si nous voulons éviter une dégradation irréparable du climat, nous devons contraindre les individus les plus riches à réduire radicalement leurs émissions, et ce sans délai.

Si nous voulons éviter une dégradation irréparable du climat, nous devons contraindre les individus les plus riches à réduire radicalement leurs émissions, et ce sans délai.

Ce sont ces individus, ainsi que les pays riches traditionnellement très émetteurs et les entreprises polluantes, qui ont la responsabilité et la capacité de réduire leurs émissions en premier lieu et le plus rapidement possible. Il leur incombe également de financer les mesures destinées à faire face à la catastrophe climatique qu'ils ont provoquée, ainsi que de payer pour ses effets passés et futurs sur les pays à faible revenu et les personnes vivant dans la pauvreté. Actuellement, les promesses de financement du fonds pour les pertes et les préjudices, dont la concrétisation a été approuvée lors de la COP28 à Dubaï, sont dérisoires par rapport aux besoins réels¹²⁶.

Afin de faire face à la crise du climat et à celle des inégalités, les gouvernements doivent redoubler d'efforts et accorder la priorité aux mesures énoncées ci-après pour réduire les émissions, faire payer les riches pollueurs et mettre en place de nouveaux systèmes qui privilégient l'épanouissement des individus et la prospérité de la planète. De plus, les citoyen·nes et les mouvements sociaux du monde entier doivent se rassembler pour construire des alternatives et inciter les gouvernements à opérer des changements radicaux et progressistes avant qu'il ne soit trop tard.

RECOMMANDATIONS

1. RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES PLUS RICHES

À l'heure actuelle, il n'est plus concevable de repousser l'adoption de mesures fermes pour lutter contre les émissions excessives qui détruisent la planète. Pour préserver l'avenir de la vie sur Terre, les gouvernements doivent :

a. Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action climatique justes et ambitieux pour réduire les émissions conformément aux exigences de l'Accord de Paris. Cela implique qu'ils doivent s'acquitter de leurs engagements au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN) d'ici 2025, selon leur « juste part »¹²⁷ et en vue de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. Les pays riches du Nord – où vivent et ont vécu traditionnellement de nombreuses personnes parmi les plus riches du monde – ont contribué à 92 % des émissions excessives¹²⁸. Il incombe donc avant tout à ces pays de réduire leurs émissions, en montrant l'exemple et en le faisant le plus rapidement possible.

Ces plans nationaux doivent comprendre des mesures échelonnées visant à éliminer progressivement les combustibles fossiles et à aider les ménages pauvres et ceux de la classe moyenne à affronter plus aisément la transition vers des économies à faibles émissions de carbone, assorties d'autres mesures destinées à réduire de manière significative les émissions des grandes fortunes. Ces plans doivent en outre préciser les contributions financières que les plus riches doivent apporter afin de soutenir l'adaptation aux changements climatiques des communautés à risque et faciliter une transition juste¹²⁹.

b. Taxer les ultra-riches pour réduire les émissions excessives liées à leurs habitudes de consommation et d'investissement, ainsi que leur rôle dans le soutien aux industries polluantes. Dans la pratique, il s'agit de :

- Introduire une gamme d'impôts progressifs et permanents sur le revenu et sur la fortune pour les 1 % les plus riches du monde. À l'échelle mondiale, un impôt de 60 % sur les revenus de ces 1 % les plus riches permettrait de réduire les émissions d'un volume supérieur à celui des émissions totales du Royaume-Uni en 2019¹³⁰. Les taux d'imposition doivent en outre être suffisamment élevés pour réduire de manière notable les inégalités économiques : tant que le nombre d'ultra-riches et leur fortune augmenteront, les émissions liées à leurs habitudes de consommation et d'investissements augmenteront également.
- Appliquer un taux d'imposition *supplémentaire* plus élevé sur la fortune et les revenus (des particuliers et des entreprises) provenant d'investissements polluants, afin de cibler spécifiquement les sources de carbone. Il peut s'agir par exemple d'une taxe sur la part des bénéfices qui provient de la vente de combustibles fossiles ou de produits alimentés par ces combustibles. Cette taxe doit être suffisamment élevée pour décourager les investissements dans les industries polluantes.
- Taxer les profits démesurés que les entreprises obtiennent grâce à un contrôle disproportionné des marchés ou à des bénéfices exceptionnels.

c. Interdire ou taxer de manière dissuasive la consommation de produits de luxe à forte empreinte carbone, à commencer par les jets privés, les superyachts, les tout-terrain de loisir (SUV) et les voyages aériens fréquents.

Les gouvernements doivent interdire les jets privés et les superyachts, deux produits de luxe dont les émissions contribuent de manière notoire à la dégradation du climat. Des mesures de ce type sont tout à fait appropriées et sont essentielles pour faire face à l'urgence de la crise climatique.

Une autre solution consisterait à taxer les produits de luxe à un taux prohibitif (90 % voire plus). Les taxes sur ces produits décourageraient leur consommation excessive tout en permettant d'obtenir des recettes auprès des plus riches, recettes qui pourraient être investies dans les plans nationaux de lutte contre les changements climatiques.

d. Réglementer l'activité des entreprises et des fonds d'investissement pour qu'ils réduisent radicalement et équitablement leurs émissions de carbone. Ainsi, les grandes entreprises doivent être tenues de :

- Fournir des informations complètes sur leurs émissions relevant des champs d'application 1, 2 et 3¹³¹ pour l'ensemble de leurs opérations et de leurs chaînes d'approvisionnement, vérifiées par un organisme indépendant.
- Rendre compte régulièrement de leurs progrès dans la réalisation des objectifs de réduction des émissions.
- Se fixer des objectifs ambitieux fondés sur des données scientifiques et établir une feuille de route bien définie pour réduire leurs émissions dans tous les champs d'application, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris¹³².
- Respecter les droits humains et les normes environnementales convenus au niveau international.

2. FAIRE PAYER LES RICHES POLLUEURS

Les besoins en matière de financement climat sont considérables et ne cessent de croître, en particulier dans les pays du Sud qui subissent de plein fouet les effets des changements climatiques. Les pays à revenu élevé sont non seulement les plus à même de payer la facture climatique, mais ils ont également la responsabilité de compenser leurs émissions historiques de CO₂ et leurs actuelles pratiques néocoloniales relatives aux activités d'extraction.

Pourtant, rien n'indique qu'ils assumeront cette responsabilité. Les pays développés¹³³ n'ont pas tenu leur promesse de financer l'action climatique à hauteur de 100 milliards de dollars US¹³⁴. À l'approche de la COP29, rien ne laisse présager non plus qu'ils établiront un nouvel objectif de financement climat qui corresponde aux besoins réalistes en la matière. En outre, ils continuent de rechigner à répondre aux demandes de réparation.

D'après les estimations d'Oxfam, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont besoin d'au moins 18 900 milliards de dollars US d'ici à 2030 pour leur action climatique¹³⁵. La société civile estime par ailleurs que les pays du Nord ont une dette climatique envers ceux du Sud, qu'ils devraient dédommager à hauteur de 5 000 milliards de dollars US entre 2025 et 2050, en compensation des actes d'exploitation auxquels les premiers se sont livrés par le passé à l'égard des ressources naturelles et de la population des seconds¹³⁶.

L'argument selon lequel « il n'y a pas d'argent » ne tient pas la route. Si les gouvernements étaient disposés à faire payer les entreprises et les particuliers les plus riches et pollueurs, ils pourraient commencer à mobiliser les fonds qui leur font cruellement défaut. Ainsi, ils seraient susceptibles de percevoir :

- **Au moins 1 700 milliards de dollars US par an** à travers un impôt sur la fortune prélevé sur les millionnaires et les milliardaires du monde entier.
- **100 milliards de dollars US supplémentaires** provenant d'une taxe spécifique sur les investissements dans les activités polluantes.
- **Environ 6 400 milliards de dollars US par an** au moyen d'un impôt sur le revenu de 60 % appliqué à la tranche des 1 % de personnes les mieux rémunérées au niveau mondial.
- **Jusqu'à 941 milliards de dollars US** par le biais d'un impôt sur les bénéfices exceptionnels des 722 plus grandes sociétés du monde qui, prises ensemble, ont engrangé plus de mille milliards de dollars US de bénéfices exceptionnels par an en 2022 et 2023.

FIGURE 10. MOBILISER DES FONDS



Les gouvernements doivent mettre en place de nouveaux impôts destinés aux entreprises et aux milliardaires qui ont tiré profit de la spoliation de la planète, en commençant par taxer les bénéfices exceptionnels. Grâce à ces nouvelles taxes, il serait possible d'investir des milliards de dollars dans des services publics, des technologies et des équipements conçus par et pour les citoyen·nes, en particulier pour les femmes et les filles, les personnes racisées et les autres groupes de population les plus touchés par le dérèglement climatique. À leur tour, ces initiatives favoriseraient promptement l'avènement d'un monde plus équitable et plus écologique, caractérisé notamment par des énergies renouvelables universelles et accessibles, des logements sûrs et écoénergétiques, des trains à grande vitesse et d'autres transports publics efficaces, une protection universelle contre les phénomènes météorologiques extrêmes et la prise en charge des pertes et préjudices déjà subis.

Le moment est venu pour les gouvernements de faire payer les plus fortuné·es pour leurs émissions de carbone. Les pays à revenu élevé doivent utiliser une partie de leurs recettes pour s'acquitter pleinement de leurs responsabilités internationales en matière de financement climat.



Les gouvernements doivent mettre en œuvre un ambitieux régime d'impôts progressifs sur les revenus et la fortune des personnes les plus riches et sur les profits des plus grandes entreprises. Crédit : Ralf Hahn/istockphoto.

3. RÉINVENTER NOS ÉCONOMIES ET NOS SOCIÉTÉS POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN ET LA PROSPÉRITÉ DE LA PLANÈTE

Pour faire face à la crise conjuguée des inégalités et des changements climatiques, nous devons mettre en place de nouveaux mécanismes et mesures qui favorisent le double objectif du bien-être humain et de la prospérité de la planète. Depuis trop longtemps, notre système économique, conçu pour conférer toujours plus d'opulence aux riches et axé sur l'extraction des ressources et la consommation à outrance, compromet un avenir véritablement durable et équitable pour tous les êtres humains. Ancré dans le racisme et le sexisme, ce système exploite aussi bien les personnes que les ressources naturelles, nous conduisant tout droit à la catastrophe. L'humanité doit renoncer à l'obsession de la croissance économique, sous toutes ses formes, et mettre fin au cercle vicieux de l'extraction illimitée des ressources et de la surconsommation à tout prix. Il est temps que les citoyen·nes reprennent leur destin en main, en veillant à ce que l'économie soit régie par des gouvernements élus démocratiquement, et non par les grandes entreprises.

Tous les gouvernements doivent :

- **Se fixer des objectifs pour réduire radicalement les inégalités économiques.** Seule une réduction notable et durable de l'écart entre les personnes les plus riches et le reste du monde peut enrayer les changements climatiques et favoriser la justice sociale. Les gouvernements doivent s'engager à atteindre un objectif mondial en matière d'égalité qui permette de réduire considérablement les inégalités entre le Nord et le Sud. À l'échelle internationale comme au sein des pays, les revenus des personnes appartenant au dixième le plus riche de la population ne devraient pas être supérieurs à ceux des 40 % les plus pauvres. Chaque pays doit élaborer son propre plan de lutte contre les inégalités par le biais de processus participatifs impliquant tous les groupes de la société.
- **Voir plus loin que le critère fallacieux de la croissance du PIB** et choisir de nouveaux indicateurs de progrès pour les mettre au cœur des politiques publiques. Ces indicateurs doivent être axés sur l'égalité, le bien-être humain et la santé de la planète. Ils doivent tenir compte de la manière dont les revenus et la richesse sont répartis et prendre pleinement en considération le travail non rémunéré et le travail de soin qui incombent de manière disproportionnée aux femmes et aux personnes marginalisées¹³⁷.
- **Rejeter les principes de l'économie néolibérale** et faire de l'État le pilier de l'avènement de sociétés saines et prospères, bienfaites pour l'humain et la planète. Cette optique implique de réfuter l'hypothèse selon laquelle le seul moyen de transformer notre société pour qu'elle ne dépende plus des combustibles fossiles est de soutenir ou de subventionner les acteurs privés. Cela signifie également que les États doivent s'engager à réaliser des investissements publics stratégiques dans la recherche et le développement, la prestation de services, les énergies renouvelables et les infrastructures et transports publics à faible empreinte carbone.
- **Rééquilibrer les institutions internationales** telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin de garantir que les pays du Sud disposent de l'autonomie et de la marge de manœuvre nécessaires pour bâtir un avenir meilleur pour leurs propres citoyen·nes.

NOTES

- 1 Portail des Nations Unies sur les changements climatiques. *L'Accord de Paris*. Dernière visite le 30 septembre 2024. <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>
- 2 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2019), *Global Warming of 1.5°C: An IPCC Special Report on the Impacts of Global Warming of 1.5°C Above Pre-Industrial Levels and Related Global Greenhouse Gas Emission Pathways, in the Context of Strengthening the Global Response to the Threat of Climate Change, Sustainable Development, and Efforts to Eradicate Poverty*, p. 44. Cambridge : Cambridge University Press. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2022/06/SR15_Full_Report_LR.pdf
- 3 Organisation météorologique mondiale (13 septembre 2024), *Record-breaking temperatures continue in August*. Dernière visite le 3 octobre 2024. [https://wmo.int/media/news/record-breaking-temperatures-continue-august#:~:text=The%20northern%20hemisphere%20\(boreal\)%20summer,available%20in%20the%20coming%20days](https://wmo.int/media/news/record-breaking-temperatures-continue-august#:~:text=The%20northern%20hemisphere%20(boreal)%20summer,available%20in%20the%20coming%20days)
- 4 R.D. Lamboll, Z.R.J. Nicholls, C.J. Smith, J.S. Kikstra, E. Byers et J. Rogelj (2023), « Assessing the Size and Uncertainty of Remaining Carbon Budgets ». *Nature Climate Change*, 13, 1360–7. <https://doi.org/10.1038/s41558-023-01848-5>
- 5 Ibid.
- 6 A. Khalfan *et al.* (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*. Dernière visite le 8 octobre 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551/>
- 7 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/carbon-inequality-kills-why-curbing-the-excessive-emissions-of-an-elite-few-can-621656/>
- 8 *The Guardian* (2021), *Make Extreme Wealth Extinct: It's the Only Way to Avoid Climate Breakdown*. Dernière visite le 2 octobre 2024. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2021/nov/10/extreme-wealth-polluting-climate-breakdown-rich>
- 9 Wealth-X (2021), *Spotlight on Private Jet Owners 2021*. Extrait de : https://go.wealthx.com/l/311771/2021-08-02/nkjpf/311771/16279142730ArL01Rg/Wealth_X_Spotlight_on_Private_Jet_Owners_2021.pdf
- 10 T. Gore (2022), *Combattre les inégalités des émissions de CO₂ : la justice climatique au cœur de la reprise post COVID-19*. Oxfam International. Dernière visite le 16 July 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/combattre-les-inegalites-des-emissions-de-co2-la-justice-climatique-au-coeur-de-la-reprise-postcovid-19/>
- 11 A. Khalfan *et al.* (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit.
- 12 Section 1 ; et Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 13 A. Khalfan *et al.* (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit. ; T. Gore (2021), *Les inégalités des émissions en 2030*, op. cit.
- 14 Oxfam International (2023), *Unfair Share: Unequal Climate Finance to East Africa's Hunger Crisis*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2023-09/afri-can-fairshare-report.v5.pdf>
- 15 GIEC. (2018). *Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. V. Masson-Delmotte *et al.* (éd.), p. 3–24, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, États-Unis.
- 16 A. Khalfan *et al.* (2023). *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit.
- 17 Ibid.
- 18 S. Gössling *et al.* (2020), « The Global Scale, Distribution and Growth of Aviation: Implications for Climate Change ». *Global Environmental Change*, 65, 102194. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102194>
- 19 Possible. (2023), *Jetting away with it*. Dernière visite le 30 septembre 2024. <https://www.wearepossible.org/latest-news/jetting-away-with-it>
- 20 C. Collins, O. Ocampo *et al.* (2023), *High Flyers 2023: How Ultra-Rich Private Jet Travel Costs the Rest of Us and Burns Up Our Planet*. Patriotic Millionaires *et* Institute for Policy Studies. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://ips-dc.org/wp-content/uploads/2023/04/High-Flyers-2023-Report.pdf>

- 21 J. Beevor, R. Bryher et K. Alexander (2023), *Jetting Away with It: How Private Jets Pollute the Most and Pay the Least*. Possible. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://docs.google.com/document/d/1WdGEPG-b7W5QvomzJCmtSDwG_NdvtcU3zxpQNIz-mHo/edit#heading=h.u6xdl3y0oc6d
- 22 H. Towey (8 mai 2023), *A millionaire who says flying private is as addictive as cocaine is selling his jet after learning how terrible it is for the environment*. Business Insider India. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.businessinsider.in/thelife/news/a-millionaire-who-says-flying-private-is-as-addictive-as-cocaine-is-selling-his-jet-after-learning-how-terrible-it-is-for-the-environment/articleshow/100080838.cms>
- 23 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 24 L. Ropek (23 mai 2024), *Congress is cracking down on private jet tracking – including Taylor Swift’s*. Quartz. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://qz.com/congress-has-cracked-down-on-private-jet-tracking-1851494954>
- 25 P. Kavilanz (20 octobre 2022), *Twitterverse vigilance scares LVMH CEO into dumping his private plane*. CNN. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://edition.cnn.com/2022/10/19/business/bernard-arnault-sells-private-jet-over-twitter-tracking/index.html>
- 26 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 27 Forbes (2024), *World’s Billionaire List*. Dernière visite le 1^{er} octobre 2024. <https://www.forbes.com/billionaires/>
- 28 Wealth-X (2021), *Spotlight on Private Jet Owners 2021*. Extrait de : https://go.wealthx.com/l/311771/2021-08-02/nkjp/311771/16279142730ArL01Rg/Wealth_X_Spotlight_on_Private_Jet_Owners_2021.pdf
- 29 F. Street (4 avril 2023), *Amsterdam Schiphol Airport proposes a ban on private jets*. CNN. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://edition.cnn.com/travel/article/amsterdam-schiphol-airport-proposes-ban-private-jets/index.html>
- 30 Schiphol (28 septembre 2023), *Fewer flights and private jets at Schiphol*. Communiqué de presse. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://news.schiphol.com/fewer-flights-and-private-jets-at-schiphol>
- 31 Institut international des experts maritimes (13 août 2021), *The State of Yachting 2021 report from SuperYacht Times*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.iims.org.uk/the-state-of-yachting-2021-report-from-superyacht-times>
- 32 J. Roy, P. Shallcross, A.M. Hardy et S. Burnay (2011), *Reducing the Environmental Impact of Large Yachts*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://bmtmarketing.azureedge.net/media/2295/2011rinasuperyachtconference.pdf>
- 33 J. Fassler (10 avril 2023), *The Superyachts of Billionaires are Starting to Look a Lot Like Theft*. The New York Times. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.nytimes.com/2023/04/10/opinion/superyachts-private-plane-climate-change.html>
- 34 J. Armstrong (2022), *Climate Impacts of Exemptions to EU’s Shipping Proposals*. Transport & Environment. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://www.transportenvironment.org/uploads/files/Climate_Impacts_of_Shipping_Exemptions_Report_updated.pdf
- 35 C. Armstrong, (11 décembre 2023), *‘Megayachts’ are environmentally indefensible. The world must ban them*. The Guardian. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2023/dec/11/megayachts-environment-carbon-emissions-ban>
- 36 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 37 Ibid.
- 38 Superyacht Fan. <https://www.superyachtfan.com>. Dernière visite le 16 juillet 2024.
- 39 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 40 Oxfam Amérique (2024), *Business at an Inhuman Scale*. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://webassets.oxfam-america.org/media/documents/Amazon-Walmart_Briefing_Note_FINAL.pdf
- 41 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 42 Selon la définition de la Commission des opérations de bourse (SEC) des États-Unis, un-e actionnaire principal-e est un-e actionnaire qui détient au moins 10 % de l’entreprise. Ces actionnaires sont considéré-es comme ayant une influence significative sur l’entreprise en question.
- 43 R. Riddell et al. (2024), *Multinationales et inégalités multiples : pourquoi il est urgent d’entrer dans une nouvelle ère d’action publique dans un monde divisé par le pouvoir des multinationales*.
- 44 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 45 Ibid.

- 46 Des recherches menées par l'université du MIT ont mis en évidence l'incidence majeure que le calcul et le stockage des données ont sur l'environnement. Ainsi, l'empreinte carbone du « cloud » est désormais supérieure à celle de l'industrie aérienne, un seul centre de données consommant l'équivalent en électricité de 50 000 foyers. S. Gonzalez Monserrate (2022), *The Staggering Ecological Impacts of Computation and the Cloud*. The MIT Press Reader. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://thereader.mitpress.mit.edu/the-staggering-ecological-impacts-of-computation-and-the-cloud>
- 47 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 48 Ibid.
- 49 Carbon Disclosure Project (CDP) (2024), *CDP Technical Note: Relevance of Scope 3 Categories by Sector*. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/guidance_docs/pdfs/000/003/504/original/CDP-technical-note-scope-3-relevance-by-sector.pdf
- 50 CDP (2020), *CDP Financial Services Disclosure Report 2020: The Time to Green Finance*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/005/741/original/CDP-Financial-Services-Disclosure-Report-2020.pdf?1619537981>
- 51 CDP (2020), *CDP Financial Services Disclosure Report 2020: The Time to Green Finance*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/005/741/original/CDP-Financial-Services-Disclosure-Report-2020.pdf?1619537981>
- 52 LobbyMap (n.d.), *LobbyMap Scores*, op. cit.
- 53 LobbyMap (n.d.), *About our Scores*, op. cit.
- 54 LobbyMap (n.d.), *LobbyMap Scores*, op. cit.
- 55 J. Watts (12 décembre 2023), *One in four billionaire COP28 delegates made fortunes from polluting industries*. The Guardian. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.theguardian.com/environment/2023/dec/12/one-in-four-billionaire-cop28-delegates-made-fortunes-from-polluting-industries>
- 56 Forbes (2024), *World's Billionaires List*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.forbes.com/billionaires>
- 57 Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) (2023), *World Energy Transitions Outlook 2023: 1.5°C Pathway*, p. 175. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2023/Jun/IRENA_World_energy_transitions_outlook_2023.pdf
- 58 M. Burke, M. Zahid, N. Diffenbaugh et S.M. Hsiang (2023), *Quantifying Climate Change Loss and Damage Consistent with a Social Cost of Greenhouse Gases*. Document de travail n° 31658. National Bureau of Economic Research. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://doi.org/10.3386/w31658> ; C. Lesk, W. Anderson, A. Rigden, O. Coast, J. Jägermeyr, S. McDermid, K.F. Davis et M. Konar (2022), « Compound Heat and Moisture Extreme Impacts on Global Crop Yields Under Climate Change ». *Nature Reviews Earth and Environment*, 3(12), 872–89 ; R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié].
- 59 Kartha *et al.* (2020), *The Carbon Inequality Era*. Avec des données mises à jour présentées dans : Oxfam (2023), *Climate Equality: A planet for the 99%*, op. cit.
- 60 M. Burke *et al.* (2023), *Quantifying Climate Change Loss and Damage*, op. cit.
- 61 Ibid.
- 62 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 63 Groupe de la Banque mondiale (n.d.), *Reconstruire les économies après la pandémie de COVID-19 : les pays se relèveront-ils ?* Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://datatopics.worldbank.org/sdgatlas/goal-8-decent-work-and-economic-growth?lang=fr#c12>. Données originales du Groupe de la Banque mondiale (2024), *Perspectives économiques mondiales*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/global-economic-prospects>
- 64 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 65 Ibid.
- 66 D'après les calculs d'Oxfam. Pour cette analyse, nous avons utilisé la classification des pays de la Banque mondiale par niveau de revenus pour l'année 2023.
- 67 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*. La recherche présentée rejoint des études antérieures

d'estimation des préjudices liés au climat sur le plan macroéconomique, en utilisant des méthodes bien établies pour déterminer les préjudices climatiques subis par les pays du fait des émissions de CO₂ d'un acteur donné. Récemment, d'autres études ont tenté de compléter ces méthodes en incluant les préjudices supplémentaires causés par des impacts localisés, une variation extrême des températures ou du régime des précipitations, et le décalage des effets dans le temps. En général, ces formules aboutissent à une hausse des pertes, y compris dans les pays à revenu élevé, ce qui a pour effet d'augmenter les préjudices nets au niveau mondial. Par conséquent, les estimations des préjudices économiques présentées dans cette note d'information doivent être considérées comme une quantification très conservatrice des pertes potentielles pour l'économie mondiale et les différents pays.

C.W. Callahan et J.S. Mankin (2022), « *National attribution of historical climate damages* ». *Climatic Change*, 172(3), 40. <https://doi.org/10.1007/s10584-022-03387-y>; M. Burke, M. Zahid, N. Diffenbaugh et S.M. Hsiang (2023), « *Quantifying Climate Change Loss and Damage Consistent with a Social Cost of Greenhouse Gases* » (document de travail n° 31658). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w31658>; P. Waidelich, F. Batibeniz, J. Rising, J.S. Kikstra et S.I. Seneviratne (2024), *Climate damage projections beyond annual temperature*. *Nature Climate Change*, 1-8.

- 68 A. Khalfan *et al.* (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit.
- 69 D'après des calculs d'Oxfam. La classification régionale est fondée sur les sept régions du monde telles que définies par la Banque mondiale. Certaines de ces régions sont subdivisées afin d'obtenir une vision plus détaillée des différences en leur sein. Pour savoir dans quelle région un pays est classé, consulter Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology Note*.
- 70 C. Neunuebel (11 avril 2023), *What the World Bank's Country Climate and Development Reports tell us about the debt-climate nexus in low-income countries*. World Resource Institute. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.wri.org/technical-perspectives/what-world-banks-country-climate-and-development-reports-tell-us-about-debt>
- 71 Oxfam s'efforce d'éviter le recours à des expressions telles que « pays développés » ou « pays en développement ». Toutefois, étant donné que la CCNUCC et l'Accord de Paris mentionnent ces catégories de pays, nous les utilisons par souci de clarté lorsque nous faisons référence à des aspects du régime international d'action climatique, y compris l'octroi de financements dans ce domaine.
- 72 Montant du financement climat consigné par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 2013 à 2022. Pour de plus amples informations, voir : Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*. Il convient toutefois de noter que, selon les recherches d'Oxfam, le recours à des méthodes de comptabilisation généreuses a permis aux pays développés de gonfler le montant de l'aide qu'ils ont fournie en réalité. Voir par exemple : B. Zagema, J. Kowalzig, L. Walsh, A. Hattle, C. Roy et H.P. Dejgaard (2023), *2023 : les vrais chiffres des financements climat – Évaluation du respect de l'engagement de 100 milliards de dollars*. Oxfam. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/2023-les-vrais-chiffres-des-financements-climat-evaluation-du-respect-de-lengagement-de-100-milliards-de-dollars/>
- 73 B. Zagema *et al.* (2023), *2023 : les vrais chiffres des financements climat – Évaluation du respect de l'engagement de 100 milliards de dollars*, op. cit.
- 74 Organisation internationale du travail (OIT) (2019), *Travailler sur une planète plus chaude : l'impact du stress thermique sur la productivité du travail et le travail décent*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.ilo.org/fr/publications/major-publications/travailler-sur-une-planete-plus-chaude-limpact-du-stress-thermique-sur-la>
- 75 Ibid.
- 76 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2024), *The Unjust Climate: Measuring the Impacts of Climate Change on Rural Poor, Women and Youth*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.fao.org/socioeconomic-research-analysis/resources/unjust-climate/the-unjust-climate/en>
- 77 A.H. Mohamud, B. Mat et M.B. Çevrimli (2022), « Economic Development Opportunities and General Structure of Livestock Production in Somalia ». *Antakya Veteriner Bilimleri Dergisi*, 1(1), 23-32.
- 78 World Weather Attribution (27 avril 2023), *Human-induced climate change increased drought severity in Horn of Africa*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.worldweatherattribution.org/human-induced-climate-change-increased-drought-severity-in-southern-horn-of-africa>
- 79 S. Plaza et C. Cerruti (3 octobre 2022), *How drought insurance and value chains can support Somalia's livestock economy*. Blogs de la Banque mondiale. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://blogs.worldbank.org/en/africa-can/how-drought-insurance-and-value-chains-can-support-somalias-livestock-economy>
- 80 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 81 Recueil d'études de cas par Oxfam en Afrique.

- 82 B.M. Musau (2021), « Effects of Climate Change on Pastoralist Women in the Horn of Africa ». *Journal of Conflict Management & Sustainable Development*, 6(3), 60–76. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://journalofcmsd.net/wp-content/uploads/2021/05/Effects-of-Climate-Change-on-Pastoralist-Women-in-the-Horn-of-Africa.pdf>
- 83 C. Mbow *et al.* (2019), « Food Security ». Dans *Changement climatique et terres émergées : Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*, édité par P.R. Shukla *et al.*, pp. 437–550. Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.007>.
- 84 Programme alimentaire mondial (n.d.), *Une crise alimentaire mondiale*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://fr.wfp.org/crise-alimentaire-mondiale>
- 85 FAO (2022), *Agricultural Production Statistics 2000–2021*. FAOSTAT Analytical Brief Series N° 60. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/58971ed8-c831-4ee6-ab0a-e47ea66a7e6a/content>
- 86 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 87 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2023), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023 : urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://openknowledge.fao.org/items/35f1b240-da12-4296-a59a-3ac299dce864>
- 88 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 89 Ibid.
- 90 Ibid.
- 91 Commission européenne (2022), *Monitoring EU Agri-Food Trade: Developments in September 2022*. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-12/monitoring-agri-food-trade-sep2022_en.pdf
- 92 M. Cohen *et al.* (2022), *Cartes sur table : dix mythes à déconstruire sur les causes de la crise alimentaire mondiale*. Oxfam. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/cartes-sur-table-dix-mythes-a-deconstruire-sur-les-causes-de-la-crise-alimentaire-mondiale/>
- 93 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 94 D.A. Llonch (n.d.), *Soybeans: the other strategic commodity of South America*. Blogs du Center for Global Affairs & Strategic Studies (GASS). Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.unav.edu/web/global-affairs/detalle/-/blogs/soybeans-the-other-strategic-commodity-of-south-america>
- 95 D'après des calculs d'Oxfam. La classification régionale est fondée sur les sept régions du monde telles que définies par la Banque mondiale. Certaines de ces régions sont subdivisées afin d'obtenir une vision plus détaillée des différences en leur sein. Pour savoir dans quelle région un pays est classé, consulter Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology Note*. Il convient de noter que la région « îles du Pacifique » n'est pas prise en compte dans cette analyse, car les États insulaires du Pacifique ne produisent pas de manière appréciable les trois types de cultures étudiés ici.
- 96 FAO *et al.* (2023), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, op. cit.
- 97 C. Mbow *et al.* (2019), « Food Security », op. cit.
- 98 FAO *et al.* (2023), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, op. cit. ; Programme alimentaire mondial (2022), *WFP and Gender Brief*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.wfp.org/publications/wfp-and-gender-brief>
- 99 C. Mbow *et al.* (2019), « Food Security », op. cit.
- 100 Ibid.
- 101 C. Fernández *et al.* (2024), *Case Studies: Climate Change Loss and Damage in Rural Communities in Honduras and Colombia*. Asociación La Ruta del Clima. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://larutadelclima.org/wp-content/uploads/2024/06/LRDC_OUTPUT-3.-Narrative-Case-Study-Reports-Honduras-and-Colombia.pdf
- 102 A. Morris *et al.* (2023), *Heat Stroke*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK537135>
- 103 Organisation mondiale de la Santé (OMS) (28 mai 2024), *Chaleur et santé*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-heat-and-health>

- 104 GIEC. (2023). *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, p. 35–115. GIEC. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_FullVolume.pdf
- 105 Lancet Countdown (2023), *Heat-Related Mortality*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://lancetcountdown.org/fr/2023-report/>
- 106 R.D. Bressler (2021), « The Mortality Cost of Carbon ». *Nature Communications*, 12(1), 4467. <https://doi.org/10.1038/s41467-021-24487-w>; T. Carleton, A. Jina, M. Delgado, M. Greenstone, T. Houser, S. Hsiang, A. Hultgren, R.E. Kopp, K.E. McCusker, I. Nath, J. Rising, A. Rode, H. Seo, A. Viaene, J. Yuan et A.T. Zhang (2022), « Valuing the Global Mortality Consequences of Climate Change Accounting for Adaptation Costs and Benefits ». *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 137, Issue 4, November 2022, Pages 2037–2105, <https://doi.org/10.1093/qje/qjac020>; C. Mora, B. Dousset, I.R. Caldwell, F.E. Powell, R.C. Geronimo, C.R. Bielecki, C.W. Counsell, B.S. Dietrich, E.T. Johnston, L.V. Louis, M.P. Lucas, M.M. McKenzie, A.G. Shea, H. Tseng, T. Giambelluca, L.R. Leon, E. Hawkins et C. Trauernicht (2017), « Global Risk of Deadly Heat ». *Nature Climate Change*, 7(7), 501–06. <https://doi.org/10.1038/nclimate3322>; Shaohua Gu, Liang Zhang, Shiqiang Sun, Xiaofeng Wang, Beibei Lu, Hangtao Han, Jun Yang et Aihong Wang. « Projections of temperature-related cause-specific mortality under climate change scenarios in a coastal city of China ». *Environment International*, Volume 143, 2020, 105889, ISSN 0160-4120. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2020.105889>.
- 107 R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié].
- 108 R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié]. Le coût en mortalité des émissions de carbone est calculé selon les scénarios d'émissions RFF-SP actuellement utilisés par le gouvernement américain, selon lesquels la température moyenne de la planète devrait augmenter d'un peu plus de 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels; K. Rennert, B.C. Prest, W.A. Pizer, R.G. Newell, D. Anthoff, C. Kingdon, ... et F. Errickson (2021), « The Social Cost of Carbon: Advances in Long-Term Probabilistic Projections of Population, GDP, Emissions, and Discount Rates ». *Brookings Papers on Economic Activity*, 2021(2), 223–305; US Environmental Protection Agency (2023), *Report on the Social Cost of Greenhouse Gases: Estimates Incorporating Recent Scientific Advances*. Dernière visite le 16 juillet 2024. https://www.epa.gov/system/files/documents/2023-12/epa_scghg_2023_report_final.pdf
- 109 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 110 Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) (2024), *Global Burden of Disease 2021: Findings from the GBD 2021 Study*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.healthdata.org/research-analysis/library/global-burden-disease-2021-findings-gbd-2021-study>
- 111 Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 112 Ibid.
- 113 Les estimations relatives à la surmortalité due à la chaleur, en supposant que les pays n'investissent pas dans des mesures d'adaptation, sont les suivantes : 2,7 millions de décès supplémentaires pour quatre années d'émissions liées aux habitudes de consommation des 1 % d'ultra-riches du monde, 8,4 millions pour celles des 10 % les plus riches, et 63 500 décès supplémentaires pour quatre années d'émissions liées aux investissements de 50 des milliardaires les plus riches du monde.
- 114 R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié].
- 115 R.D. Bressler, F.C. Moore, K. Rennert et D. Anthoff (2021), « Estimates of Country Level Temperature-Related Mortality Damage Functions ». *Scientific Reports*, 11(1), 20282.
- 116 Calculs d'Oxfam, d'après les recherches effectuées par R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié]. La classification par niveau de revenu utilisée est celle de la Banque mondiale pour l'année 2020.
- 117 Calculs d'Oxfam, d'après les recherches effectuées par R.D. Bressler (2024), *The Distributional Mortality and Social Cost of Carbon*. [Manuscrit non publié]. La classification régionale est fondée sur les sept régions du monde telles que définies par la Banque mondiale. Certaines de ces régions sont subdivisées afin d'obtenir une vision plus détaillée des différences en leur sein. Pour savoir dans quelle région un pays est classé, consulter Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology Note*.
- 118 Hindustan Times (2023), « Mumbai Slums are 6 Degrees Celsius Warmer than Neighbouring Housing Societies in October: Study ». Dernière visite le 30 septembre 2024. <https://www.hindustantimes.com/mumbai-news/mumbai-slums-are-6-degrees-celsius-warmer-than-neighbouring-housing-societies-in-octoberstudy/story-wo22fMA4blUjzvV50IdamN.html>

- 119 C.J. Gronlund, V.J. Berrocal, J.L. White-Newsome, K.C. Conlon et M.S. O'Neill (2015), « Vulnerability to Extreme Heat by Socio-Demographic Characteristics and Area Green Space Among the Elderly in Michigan, 1990–2007 ». *Environmental Research*, 136, 449–61 ; D. Kim et J. Lee (2020), « Spatial Changes in Work Capacity for Occupations Vulnerable to Heat Stress: Potential Regional Impacts from Global Climate Change ». *Safety and Health at Work*, 11(1), 1–9 ; D. Osberghaus et T. Abeling (2022), « Heat Vulnerability and Adaptation of Low-Income Households in Germany ». *Global Environmental Change*, 72(1), 102446 ; C.E. Reid, M.S. O'Neill, C.J. Gronlund, S.J. Brines, D.G. Brown, A.V. Diez-Roux et J. Schwartz (2009), « Mapping Community Determinants of Heat Vulnerability ». *Environmental Health Perspectives*, 117(11), 1730–6.
- 120 Oxfam, (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.
- 121 S. Arasu et K. Pathi (20 juin 2024), *Extreme heat in India has killed more than 100 people in the past three and a half months*. Associated Press. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://apnews.com/article/india-heatwave-deaths-heat-stroke-climate-change-880f26e3b8eeb066d2db2308502783d2>
- 122 *The Economic Times* (20 mai 2024), *Delhi's outdoor workers, low-income households bear brunt of deadly heat*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://economictimes.indiatimes.com/news/india/delhis-outdoor-workers-low-income-households-bear-brunt-of-deadly-heat/articleshow/110247802.cms?from=mdr> ; S. Mishra (20 juin 2024), *India sees over hundred deaths and 40,000 cases of suspected heatstrokes*. Independent. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.independent.co.uk/climate-change/news/india-heatwave-imd-temperature-heatstroke-b2565746.html>
- 123 Y.-T. Lin, R. Bardhan, R. Debnath et B. Mukherjee (2024), *Are heatwaves more deadly for women? Significance*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://significancemagazine.com/long-read-are-heatwaves-more-deadly-for-women>
- 124 G.S. Azhar, D. Mavalankar, A. Nori-Sarma, A. Rajiva, P. Dutta, A. Jaiswal, ... et J.J. Hess (2014), « Heat-Related Mortality in India: Excess All-Cause Mortality Associated with the 2010 Ahmedabad Heat Wave ». *PLOS ONE*, 9(3), e91831.
- 125 Voir, entre autres : R. Bardhan, R. Debnath et B. Mukherjee (2023), « Factor in Gender to Beat the Heat in Impoverished Settlements ». *Nature*, 620(7975), 727 ; A. Rajvanshi (23 juin 2023), *Why women are especially vulnerable during India's deadly heat waves*. *Time*. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://time.com/6289448/india-extreme-heat-women>
- 126 Lors de la COP28, les pays se sont engagés à verser près de 700 millions de dollars US au nouveau fonds pour les pertes et les préjudices. Or, le coût des pertes et préjudices dans les pays en développement est estimé entre 290 et 580 milliards de dollars US. Sources : *Integrated Assessment for Identifying Climate Finance Needs for Loss and Damage: A Critical Review*. Dernière visite le 3 octobre 2024. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-319-72026-5_14 ; Portail des Nations Unies sur les changements climatiques (13 décembre 2023), *L'accord de la COP28 marque le « début de la fin » de l'ère des combustibles fossiles*. Dernière visite le 3 octobre 2024. <https://unfccc.int/fr/news/l-accord-de-la-cop28-marque-le-debut-de-la-fin-de-l-ere-des-combustibles-fossiles>
- 127 Le principe de la « juste part » dans la lutte contre les changements climatiques consiste à ce que chaque pays réduise ses émissions globales de manière équitable, en tenant compte de sa responsabilité historique, de ses capacités et de son droit au développement. Il vise à trouver un équilibre entre les réductions d'émissions et l'équité, de sorte que tous les pays contribuent à l'action climatique en fonction de leurs possibilités et de leurs responsabilités.
- 128 J. Hickel (2020), « Quantifying National Responsibility for Climate Breakdown. An Equality-Based Attribution Approach for Carbon Dioxide Emissions in Excess of the Planetary Boundary ». *The Lancet Planetary Health*, 4(9), e399–e404. Aux fins de cette analyse, la « juste part » de chaque pays dans un budget carbone global respectueux des limites planétaires, fixées à 350 parties par million (PPM), a été calculée. Cette « juste part » a ensuite été déduite des émissions historiques réelles du pays (émissions territoriales de 1850 à 1969 et émissions basées sur la consommation de 1970 à 2015) afin de déterminer dans quelle mesure ce pays a dépassé ou est resté en deçà de sa « juste part ». Cette méthode a ainsi permis de calculer la part de responsabilité de chaque pays dans les émissions mondiales excédant les limites planétaires.
- 129 Définition du concept de « transition juste » : processus qui vise à favoriser l'abandon progressif des combustibles fossiles au profit des énergies propres et renouvelables, d'une manière qui réduise les inégalités et privilégie la justice économique, raciale et de genre. Il faut pour cela veiller à ce que les coûts de l'action climatique soient assumés par les pollueurs les plus riches et que les communautés vulnérables soient soutenues tout au long de la transition.
- 130 A. Khalfan et al. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*, op. cit. ; Oxfam (2024), *Carbon Inequality Kills: Methodology note*.

- 131 Les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 se réfèrent à une norme internationale utilisée pour la comptabilisation et la déclaration des émissions par les entreprises, classant les gaz à effet de serre dans les champs d'application 1, 2 ou 3 en fonction de leur source. Les émissions relevant du champ d'application 1 sont des émissions directes provenant de sources qui sont possédées ou contrôlées par l'entreprise. Celles du champ d'application 2 sont des émissions causées indirectement par la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur. Celles du champ d'application 3 sont d'autres émissions indirectes provenant de sources non détenues ou contrôlées par l'entreprise, telles que la chaîne d'approvisionnement, le transport et l'utilisation des produits. Source : World Resources Institute. *Greenhouse Gas Protocol*. Dernière visite le 3 octobre 2024. <https://www.wri.org/initiatives/greenhouse-gas-protocol#:~:text=WRI%20and%20WBCSD%20created%20GHG%20Protocol>
- 132 Portail des Nations Unies sur les changements climatiques. *L'Accord de Paris*. Dernière visite le 30 septembre 2024. <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>
- 133 Oxfam s'efforce d'éviter le recours à des expressions telles que « pays développés » ou « pays en développement ». Toutefois, étant donné que la CCNUCC et l'Accord de Paris mentionnent ces catégories de pays, nous les utilisons par souci de clarté lorsque nous faisons référence à des aspects du régime international d'action climatique, y compris l'octroi de financements dans ce domaine.
- 134 Les pays à revenu élevé déclarent avoir mobilisé près de 116 milliards de dollars US pour financer l'action climatique en 2022, dépassant pour la première fois les 100 milliards de dollars US par an qu'ils avaient initialement promis d'ici 2020 pour aider les pays du Sud à faire face à l'aggravation des effets du dérèglement climatique. Toutefois, Oxfam estime que la « valeur réelle » du financement climat fourni par les pays à revenu élevé en 2022 ne dépasse pas 28 à 35 milliards de dollars US, dont seulement 15 milliards au maximum ont été affectés à des mesures d'adaptation. Voir J. Kowalzig, T. Cherry-Virdee, R. Bo Sørensen et S. Cutts (2024), *Climate Finance Short-Changed, 2024 Update: Estimating the Real Value of the \$100 Billion Commitment for 2021-22*. Oxfam International. Dernière visite le 16 juillet 2024. <https://www.oxfamnovib.nl/Files/rapporten/2024/Climate%20Finance%20Short-Changed%202024.pdf>
- 135 Ces besoins sont répartis comme suit : 13 700 milliards de dollars US pour les mesures d'atténuation des changements climatiques, 2 800 milliards de dollars US pour les pertes et préjudices, et 2 400 milliards de dollars US pour les mesures d'adaptation aux changements climatiques ; E. Seery et D. Jacobs (2023), *False Economy: Financial Wizardry Won't Pay the Bill for a Fair and Sustainable Future*, op. cit.
- 136 Climate Action Network (20 septembre 2024), *US\$5 trillion owed to Global South by Global North due to the climate crisis*. Dernière visite le 2 octobre 2024. <https://climatenetwork.org/2024/09/20/us5trillion-owed-to-global-south-by-global-north-due-to-the-climate-crisis/#:~:text=A%202023%20study%20shows%20that%20by>
- 137 Parvez et al. « Au-delà du PIB : trouver des alternatives radicales : Pourquoi il est urgent de mettre en place des alternatives féministes et décoloniales au PIB ». Document de discussion Oxfam, août 2023. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/au-dela-du-pib-trouver-des-alternatives-radicales-pourquoi-il-est-urgent-de-mettre-en-place-des-alternatives-feministes-et-decoloniales-au-pib/> ; « Éliminer la pauvreté en regardant au-delà de la croissance. Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Olivier De Schutter ». A/HRC/56/61. Mai 2024. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/069/71/pdf/g2406971.pdf>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés.

Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
KEDV (www.kedv.org.tr)



OXFAM